

© P. BERTHIAUX



www.moov.tg | Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

moov **Nouvel An**

Moov vous souhaite d'intenses moments de bonheur !



no limit®

INVITÉ SPÉCIAL:

**S.E.M. MARC FONBAUSTIER
AMBASSADEUR DE FRANCE AU TOGO**

PP.4,5



Crédit Photo: Emmanuel PITA

**« LA LUTTE CONTRE LE
TERRORISME SERA DE LONGUE
DURÉE ET D'UNE AMPLEUR QUI
DÉPASSE LES MOYENS ET DÉBORDE
LES CONTOURS D'UN SEUL ETAT »**

Politique *PP.2,3*

**PASCAL BODJONA ET LA
CURIEUSE FASCINATION
MEDIATIQUE**

Economie *P.10*

**SALAIRE MINIMUM EN
AFRIQUE FRANCOPHONE :
DANS QUELS PAYS
PAIE-T-ON LE MIEUX ?**

Dossier *P.11*

**UNIVERSITÉ DE LOMÉ :
OÙ MANGENT-ILS,
LES ÉTUDIANTS ?**

SPORT *P.14*

FTF:

**LE COLONEL
AKPOVY POUR UN
NOUVEL ELAN**



Editorial

Infos N°151 | du 17 Fév au 02 Mars 2016

✎ Kokouvi Ekpé AGBOH AHOUELETE

A VOUS DE JOUER, COLONEL !

Le Colonel Guy Kossi AKPOVY a été élu le 13 février dernier, président de la Fédération Togolaise de Football (FTF). Avec vingt-cinq (25) voix recueillies sur les quarante-sept (47) exprimées, la liste qu'il dirigeait et dénommée Nouvel Elan, a largement battu celles de ses concurrents, avec seize (16) voix pour la deuxième et six (6) pour la dernière. Elle confirme ainsi son statut de favorite des pronostics.

Pourtant, à quelques jours du vote, un vrai-faux retrait de sa candidature avait fait croire à une redistribution des cartes, pouvant laisser ainsi le boulevard à un duel entre le riche Germain WONA, tête de liste d'Ensemble pour le Re-construction et le député Gerson DOBOU de la Solution. Il n'aura pas lieu.

L'élection de cet officier de gendarmerie, plutôt effacé, qualifié de bossueur et de sérieux par son entourage n'est donc pas une surprise. Il eut été curieux qu'un gradé de son rang, dans le contexte togolais, s'aventurât dans le panier à crabes de la fédération, où tous les coups sont permis, surtout ceux en bas de la ceinture, sans s'être assuré de ses chances de victoire. C'est en cela que les pronostics de bon nombre d'analystes étaient en sa faveur. Mais pas seulement. Il faut également relever que face à la chienlit qui régnait au sein de la fédération depuis plusieurs années, compromettant toutes chances de promotion d'un football togolais bouffi de qualités et auquel sont viscéralement attachés nos compatriotes, certains estimaient que seule « une personnalité forte », non compromise dans les conflits des exécutifs antérieurs, pouvait valablement et efficacement reprendre les rênes. Dans une sorte de transition pour remettre tout à plat et redynamiser ce sport. Le profil ainsi défini, était nécessairement celui d'un officier. D'autant plus que ce ne serait d'ailleurs pas la première fois, que l'armée peu ou prou, et avec plutôt un certain succès, présiderait par un de ses éléments, aux destinées d'un sport national et plus particulièrement du football. L'idée fit donc son bonhomme de chemin pour aboutir à la candidature du Colonel AKPOVY et à sa victoire.

Il est important de noter le fair-play avec lequel les battus ont accueilli leur défaite et exprimé leur disponibilité à travailler de concert avec le nouveau bureau, à l'éclosion d'une nouvelle ère pour notre football. Plus intéressant, l'opinion publique d'habitude si prompt à polémiquer autour de tout ce qui touche aux Forces Armées Togolaises (FAT), a globalement accueilli favorablement l'arrivée du nouveau président. Pour une raison évidente : elle est convaincue qu'avec lui, le désordre systémique a vécu. Il appartient donc à l'ancien directeur général de la Gendarmerie Nationale de ne pas décevoir cet espoir, cette confiance qui va au-delà du simple football, et concerne l'image même des FAT, qu'il a l'opportunité d'améliorer.

Les défis qui l'attendent sont nombreux et urgents. Qu'il le sache, il n'aura pas de période de grâce. Si les initiés attendent l'adoption du texte des nouveaux statuts, les amoureux du football quant à eux sont impatients que le ballon roule et que les différents championnats redémarrent. Ils lui sauront gré des réformes structurelles. Mais la clameur populaire le jugera sur les conditions dans lesquelles évolueront les Eperviers comme il sera comptable de leurs résultats ! A lui donc de manoeuvrer !

PASCAL BODJONA ET LA CURIEUSE FASCINATION MEDIATIQUE

✎ Ayi d'ALMEIDA

La libération d'office de Pascal BODJONA le 06 février dernier a donné lieu à un emballement médiatique qui ne s'est pas démenti jusqu'à ce jour. Des grands médias internationaux en passant par les locaux, tous ont investi le domicile de l'ancien ministre dès les premières heures de la décision de main levée du mandat de dépôt ; aucun ne voulant se faire conter l'événement. Décryptage du phénomène médiatique autour d'un dossier qui reste malgré tout, et quoiqu'il en est soutenu, une affaire judiciaire.

Famille, amis, badauds, courtisans, « militants », c'est toute une meute qui a accompagné Pascal BODJONA depuis la prison de Tsévié où il était incarcéré depuis près de dix-huit mois, poursuivi dans une sordide affaire d'escroquerie internationale, jusqu'à sa résidence située dans la banlieue nord de Lomé en cette matinée du 06 février 2016. Après 525 jours d'incarcération, l'ancien ministre de l'Administration Territoriale a été libéré d'office et a regagné son domicile, accompagné d'une foule, de fanfares et de groupes musicaux. Sur un air du déjà entendu, d'un autre temps et d'autres mœurs : « mi mou lédji amé dé kpé kpo, BODJONA yé mi lé dji... » : « On ne veut personne d'autre que BODJONA » Ce retour dit « triomphal » avec une mobilisation qui était tout sauf spontanée, se voulait l'illustration d'une popularité dont se prévaux l'ex-détenu et qui selon ses proches, serait à l'origine de ses déboires judiciaires.

Cette « démonstration de force et d'audience dans l'opinion » serait passée inaperçue et n'en aurait d'ailleurs pas été une, sans l'allié de toujours et de poids : la presse. En effet, même s'il a repoussé l'offre d'interview de RFI après en avoir accordé à Jeune Afrique, s'est vu opposer une fin de non recevoir et polie auprès d'Africa 24, le natif de Koumèa a pu compter sur les médias nationaux pour « vendre » l'image de la « victime » qu'il affectionne et la théorie d'une « conspiration politique » qu'il développe. Réseaux sociaux relayant presque en temps réel chaque minute de la libération, émissions ad hoc, programmes bouleversés, interviews exclusives, parutions spéciales dans les jours qui suivent, ce fut un véritable branle-bas médiatique, même pas troublé par une once de voix dissonante. Les médias, presque à l'unisson, applaudissaient ce come-back, certains chantant l'oraison funèbre du



PASCAL BODJONA

dossier judiciaire, d'autres célébrant avec un plaisir volontairement non dissimulé, le retour prochain de l'« animal politique » dans l'arène.

Il faut dire qu'avec la presse locale, l'idylle de Pascal BODJONA est presque séculaire. Elle date de l'époque où il fut Directeur de Cabinet du Président de la République. Il y avait entre autres pour mission « officieuse », d'être le lien entre le pouvoir de Faure GNASSINGBE et les professionnels des médias, avec les moyens financiers et les pouvoirs y afférents ; « l'officier traitant des journalistes pour utiliser un terme du domaine des renseignements », confie un homme du sérail. Le moins qu'on puisse dire est que son efficacité a été telle qu'il n'existe aujourd'hui, toutes lignes éditoriales confondues, quasiment pas de patrons de presse ou de journalistes de rang avec lequel, il ne soit à tu et à toi. « Efficacité oui ; mais il ne l'a pas construite pour le collectif mais à son seul profit » objecte un de ses anciens collègues.

Cette relation particulière née en 2005, va être entretenue et développée durant les années passées plus tard au porte-

feuille de l'Administration Territoriale dont on disait qu'il constituait le ministère le plus fréquenté par les journalistes. La salle de réunion s'avérait systématiquement trop exigüe pour contenir la foule de professionnels de médias qui s'y précipitait à chacune de ses conférences de presse. Il n'est pas rare non plus d'en croiser parmi les visiteurs du soir du ministre dans sa cossue villa dans la banlieue de Lomé ; sa « générosité légendaire » n'y étant probablement pour rien.

Conséquence : monsieur BODJONA a toujours eu bonne presse. Et depuis le début de sa tourmente judiciaire, elle lui est favorable dans son écrasante majorité. A preuve, aux cabinets du juge d'instruction et au prétoire, se substituent souvent les colonnes de journaux ou les studios de radios. Et aux auxiliaires de justice, les journalistes. Pour ces derniers, la cause est entendue bien avant toute discussion au fond et la clôture de l'instruction : NON COUPABLE. Toute l'affaire n'est qu'un tissu de mensonges, cousus de fils blancs, destinés à entraver l'irrésistible ascension d'une personnalité, à l'avenir politique et aux chances électorales certains. De fait, l'ancien

ambassadeur aux Etats-Unis est le grand vainqueur de la bataille de l'opinion, face aux juges et aux politiques, ayant réussi grâce à son habileté ainsi qu'à son allié, la presse, à faire accréditer la thèse d'un

dossier politique ; presque personne ne s'intéressant aujourd'hui au fond de l'affaire d'escroquerie, qui existe bien pourtant.

AFFAIRE JUDICIAIRE :

La remise en liberté de monsieur BODJONA n'induit pas son innocence ni ne met fin aux poursuites. C'est une liberté d'office soutenue par l'article 113 du Code de Procédure pénale togolais qui dispose qu'en « matière correctionnelle, lorsque le maximum de la peine prévue par la loi est inférieure à deux ans d'emprisonnement, l'inculpé domicilié au Togo ne peut être détenu plus de dix jours après sa première comparution devant le juge d'instruction s'il n'a pas déjà été condamné soit pour un crime, soit à un emprisonnement de plus de trois mois sans sursis pour délit de droit commun. La mise en liberté est également de droit lorsque la durée de la détention préventive atteint la moitié du maximum de la peine encourue et que l'inculpé est délinquant primaire. » L'ancien ministre qui risque une peine maximale de 36 mois de prison ayant effectué plus de 18, a donc bénéficié des dispositions de l'article précité. (Suite à la page 3)

PASCAL BODJONA ET LA CURIEUSE FASCINATION MEDIATIQUE

(Suite de la page 2)

Il reste cependant inculpé des faits de complicité d'escroquerie. Il appartiendra au juge, à l'issue de l'instruction, d'établir s'il y a suffisamment de charges pour renvoyer monsieur BODJONA devant un tribunal correctionnel ou au contraire, prononcer un non-lieu qui éteindrait l'action publique. Pour l'heure, c'est une bataille procédurale que mènent les avocats de l'inculpé de Lomé à Abuja ; aucune discussion sur le fond n'ayant encore été tenue. Ils relèvent à juste titre certains vices ayant entaché la procédure, en tirent la conclusion d'un harcèlement judiciaire et exigent purement et simplement un non-lieu pour leur client.

Si le procès fait à la justice dans ce dossier relativement aux vices relevés peut être par moments justifié, il occulte volontairement et complètement certaines décisions de cette même justice favorables à l'ancien ministre. Comme cet arrêt peu commenté de la Cour Suprême du 20 juin 2012, cassant la décision de la Chambre d'accusation déclarant son président compétent pour auditionner monsieur BODJONA, au motif que cette juridiction a violé l'article 422 alinéa 3 du Code de procédure pénale qui dispose que seul le président de la Cour d'Appel est compétent pour entendre un ministre en fonction.

Certes, comme l'a rappelé pertinemment le président de la Cour Suprême, Akakpovi GAMATHO en janvier dernier, des erreurs de procédure peuvent être commises malgré la bonne volonté d'un juge. Mais pour des raisons inavouées, certains justiciables peuvent choisir un système de défense qui les conduirait à multiplier les procédures pour retarder le règlement d'une affaire contre la volonté du juge. Indiquant que « s'il est permis à tout justiciable de soulever, dans des conditions légales, une ou des exceptions de procédure ou des irrégularités, il n'en demeure pas moins vrai que la loi lui permet tout de même de fermer les yeux sur des irrégularités de peu d'importance et permettre ainsi de faire avancer la procédure pour aller se défendre au fond par rapport aux charges retenues contre lui. Bien sûr, c'est une question de choix relevant de l'appréciation de chaque justiciable ». Ajoutant : « personnellement, pour une question inhérente au délai de convocation pour comparaître devant un juge, si je ne me reproche rien, je

n'en ferais pas une histoire pour aller jusqu'à la Cour suprême retardant ainsi le règlement de l'affaire au fond ». Avant de rappeler l'article 143 ancien alinéa 3 du code pénal qui prescrit que « la partie envers laquelle les dispositions de ces articles ont été méconnues peut renoncer à s'en prévaloir et régulariser ainsi la procédure. Cette renonciation doit être expresse ». Cette disposition reprise par le nouveau code pénal induit que c'est une faculté qui est reconnue par la loi à toute partie au procès pénal. Et le haut magistrat de conclure : « si on choisit librement de multiplier les procédures retardant ainsi l'examen de l'affaire au fond, seule occasion de savoir si les faits incriminés sont avérés ou non, l'honnêteté intellectuelle nous impose de reconnaître que ce n'est pas la justice qui manque, dans cette hypothèse, de célérité dans le règlement de l'affaire. Aucune œuvre humaine n'est parfaite. C'est justement la raison pour laquelle la loi accorde à la partie au procès dont le droit est lésé par une irrégularité, la faculté d'y renoncer le cas échéant pour aller à l'essentiel. Sur dix (10) dossiers par exemple, on pourrait trouver, à peine, deux (02) comportant des irrégularités de procédure ».

Pour rappel, c'est un homme d'affaires originaire des Emirats Arabes Unis dénommé Abass AL-YOUSSEF qui a porté plainte contre l'ancien ministre. Il lui reproche d'avoir utilisé sa position de l'époque, pour rendre crédibles les manœuvres destinées à l'escroquer, se rendant ainsi complice de ces faits.

En effet, tout commence en mars 2008, lorsque Monsieur Abbas AL-YOUSSEF est abordé dans un hôtel à Dubaï par un Nigérien. Ce dernier présente à l'Emirati une dame, Mounira AWA comme veuve de l'ancien président ivoirien Robert GUÉÏ. Le plan conçu par les comparses est de faire croire à l'homme d'affaires, l'existence d'une somme de 275 millions de dollars appartenant à feu le Général Robert Guéï, dans un coffre d'un prétendu établissement bancaire dénommé « Banque Centrale du Togo ».

Pour faciliter le déblocage de ces fonds et en contrepartie d'une forte commission doublée de la possibilité d'en devenir le gestionnaire, il est sollicité de l'Emirati une certaine somme. Celui-ci se

verra confirmer le sérieux de l'opération par son ami, l'ancien patron du groupe Elf, Loïk Le FLOCH-PRIGENT. Ce dernier, également inculpé par la justice togolaise, a toujours contesté cette version.

En juillet de la même année, tous deux débarquent à Lomé. A leur arrivée, ils rencontrent selon le plaignant, plusieurs personnalités, grâce à un homme d'affaires togolais, Bertin Sow AGBA, présenté comme ministre de la Défense. Dont Pascal BODJONA, à l'époque Directeur de Cabinet du Président de la République mais présenté comme Ministre de l'Intérieur. Celui-ci aurait confirmé l'existence des fonds, utilisé les moyens et les attributs de l'Etat pour convaincre et décider l'Emirati à investir dans l'opération. Au total, ce sont près de 48 millions de dollars qui auraient été soutirés à monsieur AL-YOUSSEF entre juillet 2008 et mars 2011. Ce dernier portera plainte auprès du tribunal de Lomé pour escroquerie en bande organisée notamment contre Bertin Sow AGBA, Pascal BODJONA et Loïk Le FLOCH-PRIGENT.

Principal accusé, l'homme d'affaires AGBA a été détenu du 7 mars 2011 au 16 avril 2013 suite à une remise en liberté provisoire. Deux mois plus tard, en juin 2013, il prit la poudre d'escampette. Il est depuis lors sous le coup d'un mandat d'arrêt international. Le français Le FLOCH-PRIGENT a été arrêté le 15 septembre 2012 à Abidjan et extradé vers le Togo où il passera cinq mois en prison avant d'être libéré en février 2013 pour « raisons de santé ». Il reste également inculpé.

L'ancien ministre BODJONA est entendu le 10 août 2012, quelques jours après sa sortie du gouvernement comme témoin sous serment. Le 1er septembre il est accusé de « complicité d'escroquerie » puis détenu « pour les besoins de l'enquête ». Il sera provisoirement libéré le 9 avril 2013. Il est de nouveau incarcéré le 21 août 2014 avant d'être libéré d'office le 6 février 2016.

AVENIR POLITIQUE :

A sa sortie de prison, l'intéressé a laissé entendre qu'il poursuivrait sa carrière politique, sans préciser à quel niveau ni sous quelle forme. Ses supporters annoncent déjà un bing bang et une nouvelle confi-



guration politique, qui redistribuerait les cartes. Eventualité qui ferait trembler les états-majors de la majorité à l'opposition ; les premiers craignant pour leur pouvoir, les seconds redoutant une concurrence crédible pour leur leadership. En clair, Faure GNASSINGBE et Jean-Pierre n'en dormiraient plus.

Pourtant, à l'analyse, les choses ne sont pas aussi évidentes, surtout sur un terrain aussi éminemment politique. En effet, si l'on peut concéder à l'ancien ministre qu'il ne rechigne pas à aller dans la mêlée, à prendre des coups et à en donner, de même que son audience médiatique plus que certaine, son poids électoral reste cependant aléatoire, voire relever du mythe. N'ayant jamais été confronté au suffrage universel, nul ne peut aujourd'hui mesurer ce que représente réellement monsieur BODJONA. En France, des ministres ultra-populaires comme Bernard KOUCHNER n'ont jamais osé franchir le Rubicon d'une candidature à l'élection présidentielle ; tout comme des personnalités dites préférées des Français (souvent des sportifs ou artistes dont les Zinedine Zidane, Yannick Noah etc..) n'ont pas cru une seule seconde en leurs chances d'arriver à l'Elysée. Le soutien des médias pour l'essentiel circonscrit à Lomé, aussi massif qu'il fût, ne saurait à lui seul et définitivement suffire à donner le statut de principal challenger.

Par ailleurs, cette figure de « faiseur de roi » et d' »homme à tout faire du régime » brillamment construite et vendue en abondance ne résiste pas non plus à l'analyse. Si effectivement par exemple Pascal BODJONA a été au cœur de l'élection présidentielle de 2010 en sa qualité de Ministre de l'Administration Territoriale, il n'en demeure pas moins exact qu'avant 2010, une élection présidentielle et des législatives ont eu lieu, consacrant toutes les deux la victoire de

Faure GNASSINGBE et du parti au pouvoir. Qu'au surplus, depuis son départ du gouvernement et des premiers cercles du pouvoir, deux scrutins ont été organisés, considérés comme les meilleurs jamais tenus par notre pays, cités en exemple par des personnalités et organisations internationales, et très faiblement contestées ; au contraire de celles de 2010 où la contestation fut forte et s'était inscrite dans la durée.

Il s'agit des législatives de 2013 et surtout de l'élection présidentielle de 2015, tous deux également remportés par le parti au pouvoir et le président sortant, monsieur GNASSINGBE. L'idée de l'homme autour duquel tournait le pouvoir n'est donc qu'une posture. Même celle de celui qui règle et apaise les différends politiques et sociaux et tend toujours la main n'est pas plus convaincante. Depuis son départ en 2012 de l'équipe gouvernementale, le climat politique n'a jamais été autant apaisé ; l'activisme et les tentatives insurrectionnelles des regroupements comme le Collectif Sauvons le Togo (CST) ont disparu pour donner lieu à des discussions républicaines, malgré quelques périodes marginales de tensions.

En tout état de cause, il est très peu probable que l'opposition, dans sa configuration actuelle, cède le leadership à Pascal BODJONA si celui-ci décidait de la rejoindre. D'autant plus qu'à la différence de Macky SALL au Sénégal et de Marc Roch KABORE au Burkina-Faso qui ont claqué la porte du parti au pouvoir suite à des désaccords politiques, l'ancien ministre quitterait son ancienne maison, si c'est le choix qu'il fait dans le futur, pour avoir été accusé dans une affaire de droit commun. Un monde d'écart !

INVITE SPECIAL / SON EXCELLENCE MONSIEUR MARC FONBAUSTIER AMBASSADEUR DE FRANCE AU TOGO:

✎ Jean-Paul AGBOH

« LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME SERA DE LONGUE DURÉE ET D'UNE AMPLEUR QUI DÉPASSE LES MOYENS ET DÉBORDE LES CONTOURS D'UN SEUL ETAT »

L'actualité internationale est dominée entre autres par le terrorisme et le défi sécuritaire. Plusieurs pays à travers le monde dont la France ont été victimes d'attentats meurtriers. La communauté internationale se mobilise plus que jamais pour éradiquer ce fléau des temps modernes. Sur cette question, Focus Infos a rencontré son Excellence Monsieur Marc FONBAUSTIER, ambassadeur de France au Togo. Occasion également pour le diplomate d'évoquer l'état de la coopération entre les deux pays. Interview !

Focus Infos: La France a été touchée en 2015 par deux (2) grands attentats. Quelle réponse apporte votre pays à ce phénomène ?

Marc FONBAUSTIER: Face à cette situation extrême, toute la palette des réponses de l'Etat est nécessaire, à la fois le recours à la force et la recherche de solutions politiques. A cet égard, la réponse de la France a été ferme, ordonnée, cohérente et globale. Ferme, d'abord, parce que la France n'a pas cédé à la terreur et l'a affrontée avec détermination et courage, au cours et à la suite des attentats.

Ordonnée, ensuite, parce que le Président de la République au premier chef, le Premier ministre et les ministres régaliens concernés ont prévu une série de mesures destinées à protéger la population, à la rassurer et à prévenir de nouvelles attaques. La réponse a en outre été cohérente, à la fois dans le temps, avec d'une part des mesures d'urgence et d'autre part, des mesures de plus long terme, et dans l'espace entre le volet militaire, le déploiement sécuritaire et le travail diplomatique.

Enfin, la réponse de la France a été globale, en se déployant simultanément sur le territoire français, dans le cadre européen par un resserrement des contrôles et des échanges d'informations, et sur la scène internationale à travers la formation progressive d'une coalition anti-Daech.

Je précise que cette réponse, exceptionnelle par son ampleur et sa portée, se déroule dans le plein respect de nos valeurs, celles d'une démocratie libérale : l'essentiel est approuvé par la représentation nationale et aucune mesure n'échappe au contrôle

des juges.

Ce nouveau cadre est par ailleurs souple et réversible, obéissant ainsi à un principe d'adaptabilité à la menace. Les autorités françaises ont été particulièrement attentives, dans ces circonstances inédites, à la balance entre sécurité et liberté.

La lutte contre la terreur n'est pas une fin, c'est le moyen de rappeler qui nous sommes, comment nous voulons vivre et de réaffirmer un grand projet collectif auquel nous croyons : la République.

« crises identitaires, au sein de certains groupes sociaux du Proche et Moyen-Orient, sources de malaise »

Focus Infos: Quelle est selon vous, la principale cause de ce terrorisme qui prend de plus en plus d'ampleur ?

M.F.: Les causes du terrorisme, phénomène global et croissant, sont hétérogènes. Elles me semblent tout à la fois profondes et circonstanciées.

Il y a une évolution interne de plusieurs sociétés arabo-musulmanes, qui fait poindre des tendances radicales et des tensions élevées entre sunnites et chiïtes. S'y superposent des crises identi-



S.E.M. Marc FONBAUSTIER

taires, au sein de certains groupes sociaux du Proche et Moyen-Orient, sources de malaise. Dans certains cas, le manque de perspectives, notamment socio-économiques, joue un rôle majeur. Tous ces foyers de conflits et de frustrations sont de nature à alimenter le vivier des terroristes, dont on peut distinguer, schématiquement, trois archétypes :

- Le terroriste pathologique, qui est un individu perturbé, en mal de reconnaissance, en mal de vivre ;
- Le terroriste de ralliement, dont l'esprit mal-

léable adhère à une cause, sans nécessairement en comprendre ni le sens, ni la portée ;

- Le terroriste idéologique, intellectuel, réfléchi, qui adhère de manière consciente à un système et s'en veut le promoteur.

La misère, les crises économiques et sociales, le sentiment de déclassement sont autant de terreaux fertiles pour le terrorisme. Dans ces conditions, on comprend aisément que la lutte contre ce fléau moderne est de longue durée et d'une ampleur

qui dépasse les moyens et débordé les contours d'un seul Etat.

Focus Infos: Après Paris et d'autres villes, c'est Ouagadougou (Burkina-Faso) qui a été victime d'attaques il y a quelques semaines avec à la clé, un lourd bilan. Peut-on considérer que le terrorisme est à nos portes ?

M.F.: Ce qui est sûr, c'est que la vague monte. Les trois attentats, le même jour, au Burkina Faso (attaque d'un convoi de gendarmes, enlèvement d'un couple d'Australiens et tuerie dans un hôtel et un café de Ouagadougou) marquent un nouveau jalon très inquiétant dans la géographie du terrorisme sub-saharien.

Focus Infos: La sous-région est sous la menace de groupes jihadistes : Nigéria, Cameroun, Tchad, Mali, Niger et maintenant le Burkina. Vu les moyens modestes dont disposent tous ces pays pour faire face à la si-

tuation, quel peut être l'apport de la France dans la lutte contre ce fléau ?

M.F.: Les moyens des Etats de la région ne sont pas si modestes. La plupart sont d'ailleurs déjà engagés dans la lutte. C'est particulièrement vrai du Togo, producteur régional de sécurité, qui participe depuis le début de cette crise à la MINUSMA au Mali.

La prise de conscience des dirigeants d'Afrique de l'Ouest face à ce fléau est très frappante. J'en veux pour preuve notamment le récent discours d'acceptation du nouveau président de l'Union Africaine, Idris Déby Itno dans lequel il rappelle avec force la nécessité pour les Etats africains d'unir leurs moyens et de faire preuve de solidarité face au terrorisme.

De notre côté, nous nous proposons de déployer nos forces aux côtés de nos amis africains, afin d'endiguer ensemble le phénomène et si possible de réduire la menace. C'est tout le sens de l'opération Barkhane, qui est un dispositif de maillage

« Togo, producteur régional de sécurité »

(Suite à la page 5)

INVITE SPECIAL / SON EXCELLENCE MONSIEUR MARC FONBAUSTIER AMBASSADEUR DE FRANCE AU TOGO:

(Suite de la page 4)

et de coopération.

Focus Infos: La question sécuritaire, c'est aussi la lutte pour protéger les mers et les océans. Le Togo a pris le leadership sur le sujet, notamment avec le sommet annoncé sur la sécurité maritime. Est-ce une thématique qui intéresse votre pays et apportez-vous votre appui au gouvernement togolais ?

M.F.: La sécurité maritime est évidemment une priorité pour la France, comme l'est la sécurité en général, le Président de la République vient encore de le rappeler. A ce titre, la France est engagée depuis 1990 dans la mission Corymbe, afin de participer à la sécurisation du Golfe de Guinée. Elle appuie sans réserve le Togo dans son Action de l'Etat en mer et devrait apporter la contribution que souhaitera le Togo pour la réussite du Sommet de Lomé.

Focus Infos: Comment décrivez-vous l'état des relations entre la France et le Togo aujourd'hui ?

M.F.: Nos relations sont excel-

lentes. Elles ont toujours été fondées sur l'amitié, la confiance et la solidarité. Même dans les mauvaises heures, nous n'avons jamais interrompu nos coopérations avec le Togo.

Aujourd'hui, je relève que les relations sont amicales, chaleureuses voire fraternelles, notamment entre nos armées. Elles correspondent à la densité de notre présence au Togo et de notre communauté d'intérêts. Elles reflètent un destin partagé. Aucun secteur important dans les transformations du pays, sa croissance et sa progression, n'en est absent.

Focus Infos: Quels sont les secteurs importants de cette coopération ?

M.F.: Il n'y a pas de domaine ou sujet mineur.

Je dirais seulement que les coopérations de défense et de sécurité sont spécialement denses et abouties.

Les relations économiques sont déjà très substantielles et promettent de croître encore dans les secteurs d'avenir : infrastructures, services collectifs, écono-



S.E.M. Marc FONBAUSTIER en visite au nord Togo

mie verte, économie bleue, etc.

Les échanges humains sont à la mesure de l'importante communauté française au Togo et togolaise en France (la première en Europe).

Enfin, les coopérations de développement touchent tous les

M.F.: L'ouverture au monde du Togo est en même temps une réalité et une nécessité dans un monde global. Les besoins du Togo pour maintenir sa trajectoire ascendante et atteindre son ambition de devenir une plateforme régionale tous azimuts dépassent de très loin les capacités d'un seul partenaire. Les ouvertures au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest, c'est-à-dire aux quatre points cardinaux, impliquent des partenariats avec tous les continents.

mesurer la pertinence de ces projets de coopération et échanger avec les différents acteurs de la société civile, les préfets de la Kozah, de Tône, d'Assoli, de la Kéran et de Cinkassé ainsi qu'avec le vice-président de l'Université de Kara, à propos des importants défis que la France peut aider le Togo à relever, pour améliorer la vie quotidienne des Togolaises et des Togolais.

Cette visite a donné corps à ce que je savais, ou soupçonnais, de la diversité du Togo. J'en retiens en tout cas qu'au Nord les gens sont tout aussi accueillants et souriants qu'au Sud.

« La France aux côtés du Togo et des Togolais »

secteurs clés de l'avenir du pays : l'éducation, l'eau et l'assainissement, l'énergie, la santé, l'agriculture...

Focus Infos: Le Togo, à l'instar des autres Nations africaines diversifie ses partenaires. Ainsi, des pays comme le Japon, l'Inde et surtout la Chine sont de plus en plus présents. Comment maintenir votre position de partenaire historique et privilégié ?

La France, dans cette configuration, conserve une place particulière, liée à l'histoire, à son rayonnement actuel, à sa présence diversifiée et à sa volonté d'être aux côtés des Togolais, entretenue par le tropisme français de beaucoup de Togolaises et de Togolais. Mais ce n'est plus, pour autant que cela l'ait été un jour, une place exclusive. La concurrence est vive, mais c'est une saine émulation.

Focus Infos: Vos vœux pour cette nouvelle année ?

M.F.: Mes vœux pour cette nouvelle année vont d'abord aux relations franco-togolaises : que 2016 permette de conforter et de faire grandir encore une amitié ancienne et durable.

Ils vont ensuite au Togo et à son peuple, à qui je souhaite paix et prospérité: ils le méritent tellement !

Focus Infos: Vous vous êtes rendu récemment dans les régions septentrionales du Togo, quelles impressions en avez-vous retenu ?

M.F.: Je me suis rendu dans les régions de la Kara et des Savanes du 25 au 29 janvier. Cette tournée était une visite de terrain des projets portés par le service de coopération de l'ambassade et par l'Agence française de développement en faveur notamment de l'environnement, de l'éducation, de la santé, de l'agriculture et de l'accès à l'eau.

Au cours de ces visites, j'ai pu

Enfin, à tous, je voudrais emprunter une phrase de Mauriac, dans son Journal, lorsqu'il parlait du nouvel an comme du manteau d'un ambassadeur romain, aux plis nombreux, mystérieux, dont on ne savait pas ce qu'il cachait : «Le nouvel an, écrivait-il, est comme ce manteau : on ne sait pas ce qu'il renferme et nous réserve.» Il ajoutait : «Le plus important, ce sont sans doute nos dispositions intérieures.» Je vous souhaite donc à toutes et à tous de bonnes dispositions intérieures.



S.E.M. Marc FONBAUSTIER dans une école financée par l'AFD



Récupéré n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé
Tél. +228 2235 7766 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

• **Directeur de Publication**
Ekpé K. AGBOH AHOUELETE

• **Rédaction**

Albert AGBEKO : Secrétaire de rédaction

Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique

Ibrahim SEYDOU

• **Collaboration**

Kossi THEMANO

Salomon WILSON

Francis Komi AYIDA

Essénam KAGLAN

Wilfried ADEGNIKA

• **Distribution**

Bernard ADADE

• **Maison du journalisme**

Casier N°49

• **Imprimerie**

Imprimerie 1 Rois 17

BP. 8043 Lomé Togo

Tél. +228 90054237

99587773

• **Conception**

Focus Yakou Sarl

Tél: +228 22 26 01 91

+228 22 19 78 20

Lomé Togo

• **Tirage**

2500 exemplaires

BOURAÏMA MAHAMADOU, DIRECTEUR DE « BEL AVENIR » :

Albert AGBEKO

« DEVENIR À TOUT PRIX SON PROPRE PATRON »

Après six ans passés dans l'enseignement, Bouraïma Mahamadou a renoncé à sa passion pour la transmission du savoir. C'est ainsi qu'il y a un an, il s'est lancé dans l'élevage des porcs. Et ça lui sourit bien.

Lorsque Bouraïma devait abandonner la craie pour se mettre à son propre compte, il n'a pas hésité longtemps avant de choisir l'élevage des porcs. S'agissant des raisons qui ont motivé ce choix, il confie volontiers que c'est au détour d'une discussion il y a quelques années entre deux voisins de son quartier alors qu'il n'était pas concerné qu'il a découvert cette passion. L'un des interlocuteurs à l'époque vantait les avantages substantiels tirés de cette activité. « Ces échanges sont restés dans ma tête et quand j'ai eu l'idée d'entreprendre c'est la toute première idée qui m'est venue », confié l'intéressé devant les enclos. Pour lui, l'élevage de porc est rentable si les conditions de disposer de son propre terrain, d'avoir à disposition de l'alimentation pour les animaux... sont réunies.

Mais pour la concrétisation de

son projet, le jeune entrepreneur a bénéficié du soutien du Fonds d'aide aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ), une initiative mise en place par le gouvernement pour financer les idées entrepreneuriales des jeunes togolais. « Le FAIEJ m'a permis de bénéficier d'un crédit avec lequel j'ai construit cette porcherie avec six loges et acheté des animaux... », confie-t-il.

Débutée avec deux bêtes en gestation, l'entreprise d'élevage de porc « Bel avenir », après la vente de certaines bêtes, dispose actuellement de 4 truies et 25 petits. Ce qui satisfait déjà son patron qui, avec une dose d'optimisme, ne regrette pas de s'être lancé dans ce domaine. « J'avoue qu'en dehors de cette activité je ne fais plus rien. Je suis à l'aise dedans. Je ne subis pas de pression. Je suis indépendant. Je paie mon loyer, je subviens aux besoins de ma famille, c'est mieux qu'avant », dit-il.

Pour autant l'élevage surtout celui du porc reste une activité salissante et harassante qui demande de la disponibilité et la patience car il faut chaque jour balayer les loges, les laver et les désinfecter pour éviter que les animaux ne tombent malades. Mais notre jeune entrepreneur ne voit pas cet aspect de la chose.

« On a de la passion pour les animaux, on aime cette activité. Être responsable de la vie de certains animaux ça procure de la joie, donc je suis motivé quand je suis avec les bêtes, ça me plaît et l'idée de saleté ça ne me touche pas. L'essentiel c'est qu'à la fin, on arrive à gagner quelque chose ».

Pour l'alimentation des bêtes, l'éleveur a recours aux drêches de la brasserie livrées à raison de 40 000 F le camion qu'ils se partagent entre éleveurs.

En dehors des drêches, le reste des nourritures des restaurants, des ménages et les épiluchures des tubercules rentrent dans l'alimentation des porcs.

Ainsi l'alimentation fait partie



des difficultés que rencontrent les éleveurs de porcs. Les maladies viennent en seconde position. Ensuite les vols qui sont de plus en plus nombreux.

Bouraïma reste un jeune optimiste qui a foi en l'avenir car explique-t-

il, « ce qui importe dans la vie, c'est la vision. La mienne, c'est d'être mon propre patron. À partir du moment où je l'ai compris, je me suis dit que je vais passer par tous les moyens pour y parvenir sauf par la tricherie, le vol... ».

Les meilleures affaires sont chez CFAO



Véhicule à faible kilométrage

+15 mois de garantie

20.500.000*
FCFA TTC

*Stock limité

 CFAO MOTORS TOGO

Bd Eyadema BP 332 Lomé
Tél. 22 23 31 00 - cfaotogo@cfao.com

DISTRIBUTEUR OFFICIEL


TOYOTA

QUE DOIVENT SAVOIR LES CITOYENS TOGOLAIS POUR L'ANNÉE FISCALE 2016?

✪ Koffi SODOKIN

Prof. à l'Université de Lomé

1.2. Les dépenses

Dans la Loi Organique des Finances, les dépenses de l'État sont présentées par « Ministères » : dépenses de personnel, dépenses de fonctionnement, transferts, dépenses d'investissement, ainsi que le remboursement des intérêts de la dette.

La configuration actuelle du budget privilégie une présentation par mission des Ministères qui permet de mieux appréhender à quelle politique publique (ou mission) sont affectées les ressources de l'État. Le budget général de l'État compte, au total, 34 missions suivant les Ministères dans la loi de finances de 2016. Une présentation des dépenses de l'Etat peut également être faite par programme. C'est d'ailleurs une directive de l'UEMOA (directive n°06/2009/CM/UEMOA portant loi de finances au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine) à laquelle devrait se conformer le Togo à partir de 2017. La préparation de l'administration publique à l'élaboration des budget-programmes est d'ailleurs en cours depuis 2014. Néanmoins le Budget de l'Etat, Gestion 2016, permet d'en faire une lecture fonctionnelle. Ceci permet de regrouper les dépenses par fonction et on en dispose de 12 au total (affaires et services des Pouvoirs Publics ; Affaires et services des Administrations Publiques ; Affaires et services de la Défense Anciens Combattants ; Ordre et sécurité publique ; Affaires et services de l'enseignement ; Affaires et services de la santé ; Affaires et services équipements et ressources hydrauliques ; Affaires et services relevant de la jeunesse et

sport ; Affaires et services agricoles ; tourisme et environnement ; Affaires et services de l'industrie, commerce et communication ; autres services économiques ; affaires et services de la dette publique. La dépense totale votée pour l'année 2016 est de 1005,65 milliards de FCFA.

Les dépenses projetées du budget 2016 sont en augmentation par rapport à l'année 2015, soit une progression de 23,63%, en hausse nette par rapport à la progression du budget de 2015 (-2,04%) en comparaison avec le budget 2014 (Graphique 3 ci-dessous). Le budget 2016 met en exergue certains postes de dépenses qui sont en augmentation et tout ceci appelle à des remarques.

(Voir Graphique 3 : Taux d'augmentation des dépenses du Budget l'Etat %)

1.2.1. L'enseignement, la formation et la recherche

Les dépenses prévues pour l'enseignement primaire, secondaire, supérieur sont en nette augmentation et témoignent de la volonté du Gouvernement à prendre davantage en considération les besoins du secteur de la production des ressources humaines. Des efforts restent, cependant, à faire pour contenir la majorité des besoins de la formation professionnelle et surtout de l'enseignement supérieur et de la recherche.

(Tableau 4 : Dépenses : enseignement, formation et recherche (milliards de FCFA)

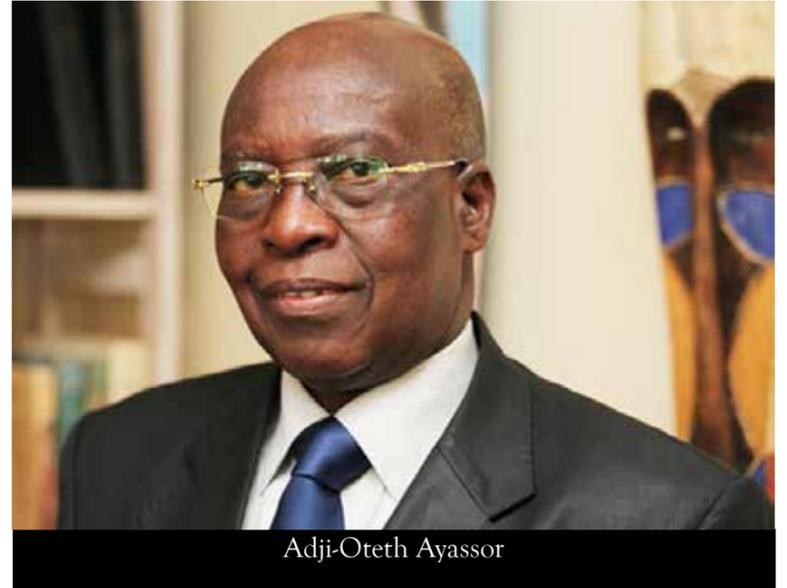
Les efforts du Gouvernement permettront de consolider nombres

d'acquis en rapport avec l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation. Les indicateurs de scolarisation ont, en effet, progressé suite à la mise en œuvre de l'initiative de gratuité des frais de scolarité dans l'enseignement primaire public et aux actions visant l'amélioration de la qualité de l'éducation.

Toutefois, les efforts, globalement, consentis dans ce secteur devraient contribuer à améliorer et à renforcer les conditions d'accueil des apprenants à travers la mise en place des infrastructures et équipements scolaires dans tout le pays dans le cadre de la poursuite de la politique sectorielle de l'éducation. Les efforts devront se poursuivre pour améliorer de manière sensible les conditions de travail, sur l'aspect financier, des étudiants et enseignants des Universités de Lomé et de Kara. Les dépenses totales du secteur sont en augmentation chaque année et représentent 12,9% du budget global 2016.

(Graphique 4. Evolution du Budget de l'Education : 2010-2016 en milliards de FCFA)

Les efforts du gouvernement dans ce sens requièrent des félicitations. On peut noter, toutefois, une forte disparité dans la répartition de ces dépenses. Un meilleur accompagnement dans le moyen et long terme des efforts en matière de promotion de l'emploi des jeunes à travers des initiatives comme le PSNEJ et le FAIEJ, l'ANPGF, AJISEF, PNPER requièrent de mettre des moyens suffisants pour le développement de l'enseignement technique et la formation professionnelle qui semble être le moins lotis dans le budget du secteur de l'Education. Une atten-



Adji-Oteth Ayassor

tion particulière à la formation professionnelle permettre de baliser les chemins pour la formation et l'apprentissage en d'un meilleur accompagnement du développement des agropoles en cours de formulation avec l'appui de la Banque Africaine de Développement) entre autres.

1.2.2. Les infrastructures, l'urbanisme, l'habitat et le cadre de vie.

Les dépenses consacrées aux infrastructures, l'urbanisme et l'habitat représentent 16,6% dans le total du budget 2016.

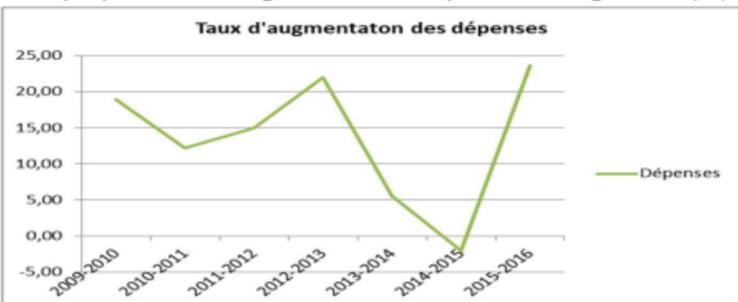
Les investissements prévus pour l'amélioration des infrastructures de transport et des travaux publics en 2016 sont en nette augmentation par rapport à l'année précédente, soit une hausse de 14,9%. Ceci est un louable et constitue un point positif et majeur dans la consolidation des actions s'inscrivant dans la vision du Chef de l'Etat, lorsqu'on sait bien que le secteur des infrastructures routières est un support et un vecteur du développement en ce sens

qu'il pourrait jouer un rôle déterminant dans la stratégie de consolidation de l'activité économique.

(Tableau 5 : Dépenses : infrastructures, urbanisme et habitat (milliards de FCFA)

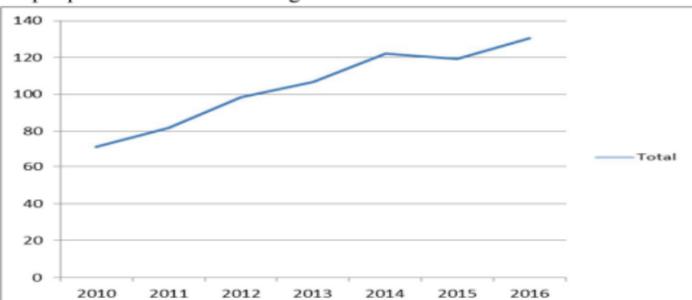
Les réalisations dans le secteur des infrastructures et des transports s'inscrivent bien dans la politique et le plan d'actions prioritaires pour le secteur des transports élaborées en 2015 et en cours de validation par le Gouvernement. Il s'agit essentiellement de mesures qui s'intègrent dans un Programme prioritaire des grands travaux d'infrastructures routiers et ferroviaire et qui visent au maintien d'une liaison rurale, inter rurale, urbaine et internationale permanente et confortable ; une amélioration du coût de transport par l'augmentation du niveau de service des tronçons ; la réduction du nombre des accidents de la circulation en accroissant la sécurité routière, le désenclavement de certaines localités. Il reste, cependant, une mise en

Graphique 3 : Taux d'augmentation des dépenses du Budget l'Etat (%)



Source : Direction de l'Economie et divers documents de budget de l'Etat

Graphique 4. Evolution du Budget de l'Education : 2010-2016 en milliards de FCFA



Source : Direction de l'Economie et divers documents de budget de l'Etat

Tableau 4 : Dépenses : enseignement, formation et recherche (milliards de FCFA)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation	54,095	60,64	74,735	77,84	90,9	88,44	95,7
Enseignement technique et formation professionnelle	5,74	6,53	5,77	6,61	7,27	8,49	9,69
Enseignement supérieur et de la recherche	11,77	14,73	17,77	22,14	23,85	22,400	24,97
Total	71,605	81,9	98,275	106,59	122,02	119,33	130,36

Source : Direction de l'Economie et divers documents de budget de l'Etat

Tableau 5 : Dépenses : infrastructures, urbanisme et habitat (milliards de FCFA)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Urbanisme et habitat et cadre de vie	0,92	9,26	24,58	10,56	7,78	8,9	2,54
Travaux publics	83,69	120,64	170,17	103,56	142,62	143,44	164,79

Source : Direction de l'Economie et divers documents de budget de l'Etat

(Suite à la page 8)

QUE DOIVENT SAVOIR LES CITOYENS TOGOLAIS POUR L'ANNÉE FISCALE 2016?

(Suite de la page 7)

application effective de ces mesures et la rapidité de l'action devient une urgence car vitale.

Les dépenses prévues en 2016 pour l'urbanisme et l'habitat ont chuté de manière drastique de près de 29 % passant de 8,9 milliards de FCFA à près de 2,54 milliards de FCFA.

(Graphique 5. Evolution du budget du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat (en milliard de FCFA)

Dans la pratique, le secteur de l'Urbanisme, de l'Habitat et du cadre de vie avec une composante majeure comme l'assainissement doit constituer pour les années à venir une priorité pour le Gouvernement. Comme dit-on souvent sous d'autres cieux, « quand le bâtiment va, tout va », mais aussi, quand l'environnement et le cadre de vie sont bien assainis, on respire mieux et l'énergie vitale est ainsi renforcée pour affronter sereinement les gros défis. La politique d'aménagement des espaces, de mise à disposition des terrains sécurisés et assainis pour le développement de nouveaux quartiers et de nouvelles villes requièrent des moyens financiers importants. C'est nouvelle dynamique est enclenchée par le Ministère de l'Urbanisme et doit être renforcée parce que la nature adéquate de l'espace vitale constituera un des moteurs de l'émergence du Togo.

1.2.3. La santé

Les dépenses prévues pour l'année 2016 s'élèvent à 50,73 milliards de FCFA, en augmentation de 13,2% par rapport à l'année précédente. Elles représentent 5,04% dans le budget total.

(Tableau 6 : Dépenses : Santé (milliards de FCFA)

L'objectif de ces dépenses devrait permettre la mise en œuvre des

programmes et projets qui peuvent contribuer à renforcer les acquis des objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), notamment, les résultats obtenus dans la lutte contre le VIH, le paludisme et la tuberculose, sont à encourager. La prévalence du VIH est passée à 3% en 2012 (PNLS/IST) au sein de toute la population (contre 4% en 2006). En matière de lutte contre le paludisme, l'accent devrait encore être mis sur la prévention.

Les axes stratégiques à continuer par surveiller dans ce sens sont le renforcement du système national de santé ; le renforcement de la coordination et du partenariat au sein des parties prenantes y compris le partenariat public-privé (approche contractuelle) ; le renforcement de la collaboration intersectorielle en faveur d'un environnement favorable à la santé ; renforcement de la participation communautaire dans les prestations de services. Toutes ces mesures doivent être exécutées dans le cadre d'un Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) et du Développement et de la Gestion des Ressources Humaines (PDGRH). Au vu de l'état de nos hôpitaux aussi bien dans la capitale qu'à l'intérieur du pays, cette augmentation semble justifiée et laisse augurer d'une politique volontariste de l'Etat concernant ce secteur.

Cependant, il serait judicieux de passer le cap des études et ateliers et s'orienter véritablement vers un financement de la santé au Togo quand on sait qu'une bonne partie de la population (les populations ayant les revenus les plus bas, les étudiants et élèves...) n'a pas accès aux soins de bases faute de moyens financiers. Les efforts pour avoir une affectation spéciale destinée à financer une couverture maladie spéciale (CMS) pour la tranche de la population la plus vulnérable doivent être poursuivis.

Les réflexions doivent, donc, être accélérées pour accompagner le renforcement des efforts récents du gouvernement en matière d'assurance santé pour le personnel de l'administration sont louable en vue de satisfaire, dans le moyen et long terme, toutes les couches de la population.

1.2.4. L'agriculture, l'élevage et les ressources hydrauliques.

Les dépenses prévues en 2016 dans ce secteur sont de 77,27 milliards de FCFA progressent de 44,7% du fait des dotations pour la consolidation du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA) en cours de finition et qui était initialement prévue sur la période 2011-2015. Une nouvelle politique agricole a été validée en décembre 2015 par le gouvernement et a pour objectif d'accompagner la volonté du Togo de devenir un pays émergent à l'horizon 2030.

(Tableau 7 : Dépenses : Agriculture, l'élevage et la pêche (milliards de FCFA)

La nouvelle politique agricole aura pour objectifs de contribuer à l'accélération de la croissance économique, à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie tout en assurant l'inclusion sociale et le respect de l'environnement. De manière spécifique le secteur agricole aura à assurer durablement : (i) la sécurité alimentaire, (ii) le rééquilibrage de la balance commerciale agricole, (iii) l'améliora-

tion du niveau des revenus agricoles, (iv) la création des emplois agricoles décents, (v) un taux de croissance agricole élevé. Quatre axes stratégiques permettront de mener à bien cette politique à savoir : (i) l'accroissement durable de la production et la création de valeur ajoutée dans le secteur agricole ; (ii) l'amélioration de l'accès aux facteurs de production et moderniser les infrastructures de production ; (iii) la promotion de l'innovation technologique, la formation professionnelle et l'assurance de la diffusion des meilleurs techniques pour accompagner la transformation de l'agriculture ; (iv) l'amélioration de la gouvernance, le cadre institutionnel et le développement des instruments de soutien adaptés à la nouvelle vision du Togo. La mise en œuvre de cette nouvelle politique agricole est prévue pour s'organiser autour d'une approche de développement intégré basé sur les « agropoles ».

L'ambition d'une telle structuration est de réunir en un seul endroit et sous une même organisation opérationnelle axée sur les potentialités locales, sur les avantages comparatifs des sites concernés et les filières associées, les différents leviers permettant de sortir les populations de la pauvreté. Les agropoles seront également couplés au développement d'infrastructures diverses de soutien, à de pôles de développement industriel ainsi qu'à de pôles de développement de services (services financiers aux entreprises et micro entreprises, finance inclusive, services de télécommunications et télé-

services). Les trois sites proposés devant être couverts par le programme pilote en attendant la possibilité d'extension progressive sur les deux autres régions du pays sont : (i) Une agropole Mandouri-Mango dans la plaine de l'Oti pour la production du riz et l'élevage de pintades ; (ii) Une agropole Agbassa - Dankpen dans la Kara pour capitaliser les Zone de développement d'Agbassa, les ZAAP Sarakawa et Léon et le PDRD Kara pour la production de sésame et l'arachide ; (iii) Une agropole Kambolé - Morétan dans le bassin du mono dans les préfectures de Tchamba étendue à celle de l'Est mono pour la production de soja, anacarde et le sésame.

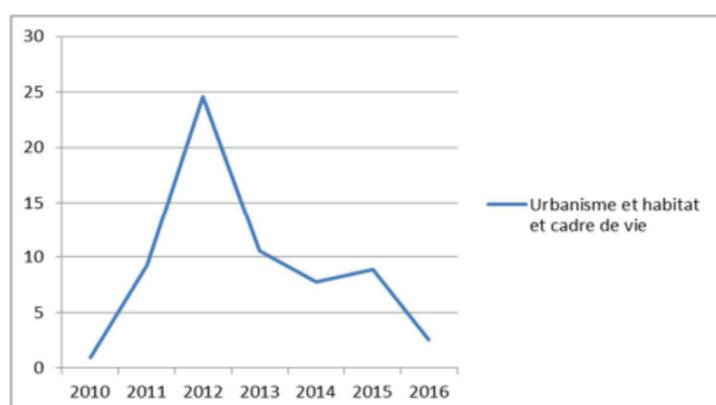
1.2.5. Industrie, commerce et promotion du secteur privé

Les dépenses prévues pour le commerce, la promotion du secteur privé, l'industrie et le tourisme sont de 14,91 milliards de FCFA. Ces dépenses sont en augmentation de 14% par rapport la période fiscale précédente.

(Tableau 8 : Dépenses : Industrie, commerce et promotion du secteur privé (milliards de FCFA)

Le défi pour ce secteur sera la mise en œuvre de la nouvelle politique industrielle pour le développement de notre industrie nationale, ainsi que le déploiement des efforts pour la réhabilitation de certaines de nos usines comme les usines textiles de Kara et de Datcha ou la construction de nouvelles. Ceci pourrait être envi-

Graphique 5. Evolution du budget du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat (en milliard de FCFA)



Source : Direction de l'Economie et divers documents de budget de l'Etat

Tableau 6 : Dépenses : Santé (milliards de FCFA)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Santé	41,37	29,34	38,64	44,96	45,83	44,81	50,73

Source : Direction de l'Economie et divers documents de budget de l'Etat

Tableau 7 : Dépenses : Agriculture, l'élevage et la pêche (milliards de FCFA)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Agriculture, Elevage et Pêche et hydraulique	50,58	13,62	24,33	29,02	36,56	54,54	77,27

Source : Direction de l'Economie et divers documents de budget de l'Etat

Tableau 8 : Dépenses : Industrie, commerce et promotion du secteur privé (milliards de FCFA)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Commerce, industrie et promotion du secteur privé	1,33	1,96	1,48	6,69	31,83	36,42	13,12	14,91

Source : Direction de l'Economie et divers documents de budget de l'Etat

QUE DOIVENT SAVOIR LES CITOYENS TOGOLAIS POUR L'ANNÉE FISCALE 2016?

(Suite de la page 8)

sagé dans le cadre globale des stratégies de mise en place d'industries de transformations dans le moyen et long terme.

1.2.6. Les mines et l'énergie

Les prévisions pour les mines et l'énergie pour la nouvelle année fiscale sont de 12,25 milliards de FCFA. Ces dépenses sont en augmentation de 4,9% par rapport l'année fiscale 2015.

(Tableau 9 : Dépenses : Mines et énergie (milliards de FCFA)

Les efforts du gouvernement dans ce secteur devront contribuer à l'amélioration de l'efficacité dans la production minière pour une meilleure compétitivité des produits togolais sur le marché international. Les programmes sur lesquels, le Ministère devra consolider les efforts: (i) l'amélioration de la production des phosphates et d'exploration géologique (pétrole, phosphates, uranium, or, etc.) avec l'acquisition du nouveau matériel de production de phosphates; (ii) l'exploitation des gisements existants (Fer, Calcaire, Marbre et Manganèse); (iii) le renforcement des capacités des infrastructures de transport (HT/MT) et de distribution (BT) d'électricité ainsi que le renforcement des efforts pour l'électrification des zones rurales et porter le taux 'électrification du pays au-delà des 6% actuellement par l'implantation et la multiplication des microcentrales énergétiques ; (iv) le renforcement des capacités des unités de production d'électricité et d'efficacité énergétique.

1.2.7. Environnement et ressources forestières

Les prévisions pour les mines et l'énergie pour la nouvelle année fiscale sont de 12,25 milliards de FCFA. Ces dépenses sont en augmentation de 4,9% par rapport l'an-

née fiscale 2015.

(Tableau 10 : Dépenses : Environnement et ressources forestières (milliards de FCFA).

Ce secteur est de plus en plus au cœur de la stratégie nationale de développement au regard de sa nature transversale avec les autres projets de développements qui devront respecter certaines normes environnementales si nous voulons sauvegarder le patrimoine et assurer les mêmes montant de consommation, et voir beaucoup plus pour les générations futures. Dans le fond, l'objectif d'une croissance forte et durable est une conséquence souhaitée de la préservation et la surveillance du lien étroit entre la préservation de l'environnement et les différents projets visant à l'accélération de la croissance du Togo.

Les actions du Ministère de l'Environnement devront, donc, s'appuyer davantage sur le : (i) renforcement des actions en faveur de l'efficacité énergétique et des technologies sobres en carbone ; (ii) la promotion d'une gestion intégrée et durable des ressources en eau ; (iii) le renforcement de la résilience des systèmes et moyens de production du secteur de l'agriculture; (iv) le renforcement des capacités d'adaptation des établissements humains (bâtiments et villes) aux changements climatiques ; et (v) la protection de la zone côtière.

Le Togo devra, à travers les actions de ce Ministère, mettre en œuvre un portefeuille de mesures et de projets en réponse aux enjeux de l'adaptation et des priorités nationales de développement, sachant que les options d'adaptation qui auront des impacts sur l'atténuation des émissions de GES seront privilégiées, dans la mesure du possible. La démarche consistera à considérer le degré d'impact sur les priorités nationales de développement telles que l'emploi, la réduction de la pauvreté, l'augmen-

tation des revenus des bénéficiaires et du PIB, l'incidence positive sur la croissance et le développement propre et sobre en carbone tout en prenant en compte les réalités climatiques d'aujourd'hui et de demain. L'enjeu pour cette année fiscale et les années à venir est de concrétiser les actions identifiées au niveau de : (i) l'Energie ; (ii) l'Agriculture ; (iii) les Etablissements humains et la santé ; (iv) Ressources en eau ; (v) l'Erosion côtière ; et (vi) l'Affectation des terres et foresterie pour un coût total de 775 milliards environ de FCFA à mobiliser sur la période 2020 à 2030.

1. L'essentiel du Budget de l'Etat, Gestion 2016

Ce que nous avons oublié de dire dans l'analyse des dépenses

Les autres secteurs et pas des moindre affichent des budgets très volontaristes au regard des défis en rapport avec le développement à la base et la communication ainsi que la réduction de la fracture numérique.

En effet, le Ministère du Développement à la Base, de l'Emploi des Jeunes et de la Jeunesse, bien qu'ayant des défis de plus en plus importants a vu son budget pour l'année 2016 passé de 29,33 milliards de FCFA à 23,06 milliards de FCFA, soit une réduction de 21, 37%.

Le budget du Ministère des Postes et Economie Numérique est passé de 4,02 milliards de FCFA (2015) à 10, 47 milliards de FCFA, soit une progression de 160,3% et dénote de la ferme du gouvernement à avancer sur le grand chantier de la réduction de la fracture numérique et se mettre résolument en phase avec les prérequis d'un monde qui veut se développer en maîtrisant parfaitement les canaux de transport de l'information. Dès déjà ce début d'année, en matière de l'amélioration de l'offre internet, il est proposé à tous les

abonnés de Togo Télécom, une augmentation du débit de connexion qui devrait passer, par exemple, de 5.

L'essentiel à avoir à l'œil

Pour revenir, donc, à l'essentiel, il est important de noter que le solde budgétaire du Budget de l'Etat, Gestion 2016 est de l'ordre de -88,81 milliards de FCFA contre -126,91 milliards de FCFA pour l'année fiscale précédente. Le solde budgétaire en % du PIB doit être supérieur ou égale à -3% selon les critères de convergence de l'UEMOA. Il est estimé à -3,48 % du PIB en 2016 contre -5,36% du PIB en 2015. On constate facilement que le solde budgétaire est pour l'année fiscale 2016 négatif mais l'ampleur est moins importante par rapport à l'année fiscale 2015. On a du bien noté que le gouvernement Togolais surveille de manière terriblement rapprochée son endettement aussi bien interne qu'externe étant donné que le déficit budgétaire vient alourdir chaque année la dette de l'Etat.

C'est important et de mon avis le Patron du Ministère des Finances à vu juste. Qui se désendette s'enrichi... Le contraire est vrai et défendable mais nos marges de manœuvres sont tellement réduites qu'on se doit de mesurer la prise de l'eau de la jarre au goutte à goutte et au fur et à mesure qu'elle se remplit ! On note particulièrement que le Togo a des contraintes prioritaires en rapport avec les engagements de la SCAPE qu'il nécessite la mobilisation de ressources financières importantes.

Un autre point d'attention est de regarder également l'évolution du déficit budgétaire à ne pas confondre avec le déficit public. En comptabilité nationale, le déficit budgétaire correspond à un besoin de financement de l'Etat. Pour combler ce déficit et payer toutes les dépenses prévues par la loi de finances, l'Etat doit emprunter sur les marchés. Le déficit budgétaire de l'Etat est de -371,76 milliards de FCFA pour l'année fiscale 2016 contre -295,26 milliards de FCFA pour l'année précédente. Le déficit budgétaire en pourcentage du PIB est de -14,56% contre -0,12 en 2015. Ce pourcentage doit être inférieur ou égale à 5% au regard des critères de convergence de l'UEMOA en valeur absolue. Au-delà de 5% du PIB, le déficit budgétaire est jugé excessif. C'est les cas de la projection pour l'année fiscale 2016. Ceci n'est pas un mal en soit au regard des besoins prioritaire de

l'Etat à partir du moment où les dépenses sont orientées vers ceux à quoi elles sont destinées initialement (investissement productif, financement de la santé, l'éducation...).

Un autre point encore à scruter est la dette publique qui dans la pratique est une conséquence directe du déficit budgétaire. En effet, la dette publique correspond à la dette de l'ensemble des administrations publiques: Etat, collectivités territoriales et organismes de Sécurité sociale. La commission de l'UEMOA (critères de convergence de l'UEMOA) fixe la limite du taux d'endettement public à 70% du PIB. La dette globale du Togo a continué à augmenter en 2015 et est estimé à 1330,2 milliards de FCFA (pour un PIB nominal estimé 2367,41 milliards de FCFA) contre 1166,86 milliards de FCFA en 2014 (pour un PIB nominal de 2216,23 milliards de FCFA). On a globalement un taux d'endettement estimé en 2015 de 52,11% du PIB nominal en deçà donc des 70% fixé par les critères de convergence de l'UEMOA.

Quant à la dette de l'Etat, elle représente l'ensemble des emprunts que ce dernier a émis ou garantis pour financer son déficit budgétaire. Un déficit ne concerne qu'une seule année. Une dette est une accumulation de déficits sur plusieurs années.

En contrepartie de l'emprunt sur les marchés financiers, l'Etat doit verser des intérêts. Ils représentent le «coût de la dette». En règle générale, plus la dette est importante, plus les intérêts sont élevés. La stratégie du Togo, dans cette perspective, consiste à recourir plus au prêts à des taux concessionnels et aux dons en vue de réduire le coût de sa dette.

Les agences de notation financière évaluent la solidité financière des États qui empruntent sur les marchés financiers. Elles baissent la note de confiance d'un État si elles estiment que sa capacité de remboursement s'est affaiblie.

Somme toute, le total budget de l'Etat, Gestion 2016 du Togo semble bien optimiste et volontariste mais les efforts de soudure que doit fournir chaque poste d'affectation devront de plus en plus s'adapter aux engagements pris par rapport à la SCAPE et surtout aux volets liés aux champs sociaux pour les cinq ans à venir. Finalement, cet effort de répartition devrait permettre de poser les balises nécessaires pour un Togo émergent à l'horizon 2030.

Tableau 9 : Dépenses : Mines et énergie (milliards de FCFA)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Mines et Energie	7,88	5,45	4,78	4,54	4,37	11,67	12,25

Source : Direction de l'Economie et divers documents de budget de l'Etat

Tableau 10 : Dépenses : Environnement et ressources forestières (milliards de FCFA).

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Mines et Energie	7,88	5,45	4,78	4,54	4,37	11,67	12,25

Source : Direction de l'Economie et divers documents de budget de l'Etat

SALAIRE MINIMUM EN AFRIQUE FRANCOPHONE : DANS QUELS PAYS PAIE-T-ON LE MIEUX ?

Selon une analyse comparative effectuée par le site *mays-mouissi.com*, spécialisé dans les analyses économiques, financières et budgétaires orientées sur l'Afrique et portant sur l'année 2015, le Maroc est le pays francophone où le salaire minimum est le plus élevé ; la Mauritanie fermant la marche.

Qu'on l'appelle salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) comme au Togo, salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) ou Salaire national minimum garanti (SNMG), la rémunération minimale des salariés fixés par les Etats, varie selon les pays. L'analyse comparative des salaires minimums fixés dans les différents pays francophones d'Afrique réalisée par nos confrères de *mays-mouissi.com*, révèle que le salaire minimum moyen dans cet espace est de 62.358 FCFA. Elle montre

que le Maroc est celui qui propose la rémunération minimale la plus élevée. En effet le royaume a un salaire minimum fixé à 137 095 FCFA. La dernière revalorisation du SMIG intervenue le 1er juillet 2014 a permis de faire progresser le salaire minimum de 10%. Le royaume chérifien est suivi par la Guinée Équatoriale et l'Algérie qui proposent respectivement des salaires minimums de 128 000 FCFA et 112 000 FCFA. Les trois pays qui proposent les salaires minimums les moins éle-

SALAIRES MINIMUMS DANS LES PAYS D'AFRIQUE FRANCOPHONE						
Rang	Année de la dernière revalorisation	Pays	Salaire minimum précédent en FCFA	Salaire minimum en vigueur en FCFA	Salaire minimum en €	Valorisation en %
1	2015	Maroc	123 385	137 095	209 €	10%
2	2009	Guinée Equatoriale	90 000	128 000	195 €	30%
3	2012	Algérie	93 258	112 000	171 €	17%
4	2014	Tunisie	94 828	101 150	154 €	6%
5	2013	Congo (République du)	70 000	90 000	137 €	22%
6	2006	Gabon	44 000	80 000	122 €	45%
7	2014	Côte d'Ivoire	36 607	60 000	91 €	39%
8	2011	Tchad	28 275	60 000	91 €	53%
9	1996	Sénégal	-	47 700	73 €	-
10	2014	Bénin	31 625	40 000	61 €	21%
11	2013	Guinée Conakry	0	36 591	56 €	100%
12	2014	Cameroun	28 216	36 270	55 €	22%
13	2012	Togo	28 000	35 000	53 €	20%
14	-	Centrafrique	-	35 000	53 €	-
15	2007	Burkina Faso	30 684	32 218	49 €	5%
16	2014	Mali	28 480	31 370	48 €	9%
17	2012	Niger	27 000	30 047	46 €	10%
18	2011	Mauritanie	21 000	30 000	46 €	30%

Source : *mays-mouissi.com*

vés sont le Mali 31 047 FCFA, le Niger 30 047 FCFA et la Mauritanie 30 000 FCFA. Le Togo est

13^e sur 18 états classés, avec un SMIG à 35.000FCFA, revalorisé de près de 12% en 2012. Il faut

noter que jusqu'en 2013, la Guinée ne connaissait pas de salaire minimum.

BIODIVERSITE :

Salomon WILSON

LE QUARRY LIFE AWARD 3^{ème} EDITION LANCEE AU TOGO

Le 26 janvier 2016 dernier, la Salle Hibiscus de l'AGORA SENGHOR sise dans l'enceinte de la Communauté Saint Jean a abrité la cérémonie de lancement officiel du concours « The Quarry Life Award » au Togo.

L'évènement qui est à sa troisième édition, nourrit encore de belles promesses cette année. Dans son mot de bienvenue, Le Directeur Général des sociétés HeidelbergCement Togo (Cimtogo, Granutogo et Scantogo), M. Endré RYGH a réaffirmé l'engagement du groupe à promouvoir et à sauvegarder la biodiversité des carrières pendant et après leur exploitation.

La présentation faite par le Coordinateur national Quarry Life Award, & Responsable sociétal et environnemental HeidelbergCement Togo, M. Koamy Gbloekpo Gomado a permis au public de découvrir les contours du concours.

En quoi consiste le concours ?

Le Quarry Life Award est un concours international visant à promouvoir la biodiversité dans les sites carriers. Il consiste essentiellement en la conception et en la réalisation de projets destinés à préserver le milieu naturel ainsi que le paysage des zones qui sont objet d'activités d'extraction de minerais, calcaires, etc. Ces zones subissant de fortes modifications suite à leur exploitation, il est impérieux, dans le souci même de préservation de l'environnement, de mettre en place des concepts de

renaturation et de réhabilitation pour permettre aux différentes espèces composant la faune et la flore des zones entourant la carrière de demeurer dans leur niche écologique.

L'édition de cette année compte la participation de la zone carrière de la localité de Sika-Kondji sise à Tabligbo au Nord-est de Lomé.

Qui peut participer au concours ?

La participation au concours peut se faire soit individuellement, soit en se constituant en une équipe

(composée d'un nombre raisonnable de personnes) avec à la tête, un chef d'équipe.

Ainsi, les projets peuvent être réalisés en équipe ou individuellement.

Un seul projet peut être soumis par personne ou par responsable d'équipe. Chaque équipe doit désigner un chef de projet ou chef d'équipe comme point de contact pour le Quarry Life Award. Le chef d'équipe ou chef de projet a la responsabilité d'ajouter des membres à son équipe.

Sont cependant exclus du concours, les personnes ou employés d'HeidelbergCement. Ces derniers pourront par contre, aider une équipe en lui fournissant l'historique, les recherches passées et les plans futurs d'un site.

En outre, si un candidat individuel ou une équipe travaille déjà au sein d'une carrière HeidelbergCement à un projet consacré à la biodiversité qui a été commandé ou com-

plété, il ne peut pas participer à la compétition. Néanmoins, si ce projet est suffisamment développé en 2016 pour pouvoir y inclure un nouvel aspect relatif à la biodiversité, le candidat individuel ou l'équipe peut demander à ce que cet aspect précis puisse être pris en compte pour le concours.

Comment participer au concours ?

Le concours consiste essentiellement en la proposition de projets dont les cinq meilleurs sélection-

nés trouveront une pleine réalisation. La date limite de proposition des projets est fixée au 1er mars 2016. Les projets bénéficieront d'une petite aide financière de la part d'HeidelbergCement, selon les modalités définies par chaque pays.

Tous les projets sont évalués à la fois par les jurys nationaux et internationaux, qui décerneront respectivement des prix nationaux et internationaux. Les noms des gagnants nationaux seront dévoilés en novembre, et ceux des gagnants internationaux en décembre 2016. Pour plus d'informations sur toutes les modalités de participation, consulter le site <http://www.quarrylifeaward.tg/propos-de/comment-participer>

A vos idées et à votre sens de créativité : laissez-vous inspirer par des projets qui réussissent à améliorer la biodiversité dans les carrières !!

Par ailleurs, on pouvait également noter la présence du représentant du ministre des mines et de l'énergie du Togo, de l'ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne au Togo, des professeurs d'université, des représentants d'ONG, des étudiants et journalistes qui ont tous adhéré à ce projet dont l'objectif est de promouvoir et sauvegarder la biodiversité des sites miniers.

UNIVERSITÉ DE LOMÉ : OÙ MANGENT-ILS, LES ÉTUDIANTS ?

Les problèmes de restauration ont souvent été au centre des revendications des étudiants des universités du Togo, notamment ceux de Lomé. Sur le campus de cette dernière pourtant, les « coins resto » ne manquent pas. Reportage.

« Campus sud », près de l'agence universitaire d'Ecobank, l'espace de restauration le plus fréquenté de l'Université de Lomé est ouvert, comme tous les jours de la semaine. Depuis plus de dix ans, l'affluence qu'il connaît ne faiblit pas. Contrairement au « Restau du Nord » qui bénéficie d'infrastructures identiques, le Sud est davantage apprécié.

Conséquence, un important mouvement d'étudiants dans les deux sens, aux heures de pause. « Les produits ici sont de qualité et chacun peut trouver de quoi calmer sa faim », nous confie avec sourire, Christine, étudiante en psychologie. Elle est inscrite depuis trois ans à l'Université de Lomé et l'« Espace » reste son coin favori. Il a plusieurs avantages : des boutiques, une alimentation variée et différentes boissons. Seul handicap : sa superficie qui ne résiste avec les années au nombre croissant des étudiants. Car, ce ne sont pas seulement ceux du campus qui y viennent. Mais on y croise également des étudiants d'universités privées, notamment d'IAEC, ESA etc.

La bonne organisation des vendeuses séduit aussi les clients-étudiants : « notre souci, affirme l'une d'entre elles, est de servir chaque jour une nourriture de qualité à nos frères et sœurs qui continuent leurs études. Une organisation rigoureuse surveillée de près par les autorités universitaires ».

Gayibor, l'autre option ?

Si le campus universitaire n'abrite pas de marché reconnu comme tel, Gayibor a pour autant de quoi revendiquer ce nom. De sources diverses, le nom de ce marché viendrait du nom d'un ancien président de l'université, Professeur Nicoué Gayibor. A « Gayibor », rien ne manque et la restauration coiffe d'autres commerces. Librairie, tapisserie, l'exposition est complète et de bonnes affaires s'y font. L'autre fait qui justifie l'importance de ce marché, c'est la quantité des nourritures servies. A défaut de l'espace restauration du sud, par manque de moyens financiers parfois, l'on se contente de Gayibor. Et la déception n'y est pas. « Comparés aux autres points de restauration sur le campus, les plats ici sont moins chers », justifie un étudiant en Agronomie qui fréquente aussi bien les restaurants du Nord et du Sud. La situation géographique de Gayibor semble être un de ses grands atouts. Le marché est situé en effet au beau milieu de l'université de Lomé entre le Nord et le Sud, surtout non loin du CHU Campus. « Ils sont nombreux à venir manger ici. Des étudiants, des agents de santé et des personnes en visite sur le campus », selon madame Solange, revendeuse de riz à Gayibor depuis cinq ans.

Cependant, un point important attire l'attention sur ledit marché : l'hygiène. Vaste dépotoir derrière le marché, pas de carnet de vaccination



de l'université aux revendeuses, pas de contrôles sanitaires réguliers. « Côté contrôle, Gayibor est abandonné », déplore un étudiant en faculté de médecine. Les revendeuses se sont elles même regroupées en association. Mais visiblement, l'objectif premier ne semble pas être l'hygiène ou un bon entretien de l'espace qu'elles occupent. Une source proche de la présidence de l'université estime que « cette situation nuit à l'image du campus ». Ce dernier cache difficilement l'intention des autorités compétentes de mettre fin dans un avenir proche aux activités de ce marché vieux de treize ans. Peuvent-ils y arriver ?

Que devient le restaurant universitaire ?

C'est un grand bâtiment « historique » bien équipé, bien ventilé, à l'image d'un restaurant digne de ce nom pour des étudiants qui aspirent à de meilleures conditions sur tous

les plans. Des tables bien rangées et un menu plutôt riche. Le tout à un coût relativement bas (le prix du plat avec ou sans entrée et sortie). Mais le restau est quasi vide chaque fois, si ce n'est quelques étudiants venus par curiosité ou des enseignants préférant le calme qu'offre l'endroit. Rien à priori, ne peut justifier « l'abandon » du restau universitaire par les étudiants. Abordés, d'aucuns pointent du doigt la qualité des plats qui « ne répondent pas à leurs attentes ». D'autres estiment préférer l'ambiance du restau sud situé à quelques centaines de mètres.

Au restaurant universitaire, on se défend. « Avec 100 francs ou 300 francs, vous pouvez vous offrir un bon plat chez nous », estime un cuisinier du restaurant. « Le campus ayant pris sur lui le devoir de payer une partie pas moins importante des prix des denrées », ajoute l'un des responsables du restaurant qui pense que toute l'équipe fait de

son mieux. Mais la raison psychologique de la bouderie, est le sentiment que le service est au delà des budgets des étudiants. Les procédures d'achat de tickets ne favorisent pas non plus l'attractivité du légendaire restaurant.

Aussi depuis quelques années, plutôt que de se diriger vers les différents restaurants, certains étudiants attendent des vendeuses qui viennent à leur rencontre. Il s'agit des vendeuses ambulantes. Elles se promènent avec des sachets de pure water, des gâteaux, des fruits et d'autres nourritures.

Ces vendeuses sont menacées par la police universitaire qui leur reproche l'illégalité de leur commerce et le manque d'hygiène. Les bonnes dames des restaurants sud et nord trouvent elles aussi que ces vendeuses confisquent leurs clients.

Albert AGBEKO

ENTREPRENEURIAT : LE FAIEJ OFFRE DES SESSIONS DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ À DES JEUNES ENTREPRENEURS

Onze jeunes porteurs de projets avicoles ont bénéficié d'un placement de trois mois au Centre d'excellence régional des sciences aviaires (CERSA) de l'Université de Lomé. Ce placement rentre dans le cadre d'un partenariat existant entre ce Centre et le Fonds d'aide aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ).

Au cours de ce placement, les jeunes entrepreneurs ont bénéficié des sessions de renforcement de capacité du point de vue déroulement et gestion de l'activité et aussi sur le plan comportemental de l'entrepreneur lui-même pour une meilleure maîtrise de son

activité.

Le but de ce partenariat entre le CERSA et le FAIEJ est d'assurer une qualification métier à ces jeunes. Il s'agit aussi de renforcer leurs capacités techniques dans leurs domaines d'activité pour une meilleure adéquation porteur

de projet/projet.

Pour le directeur du centre, le professeur Tona Kokou explique les motivations de cette formation résident dans le fait que pour aller vers « la spécification, il faut se former ».

L'aviculture par exemple, est elle-même une activité dynamique. Il y a 40 ans, les poulets de chair consommés sont élevés en 12 semaines pour avoir timidement 2Kg. Aujourd'hui dans des meilleures conditions un poulet de

(Suite à la page 12)



Vue partielle des volailles élevés au centre

FIÈVRE DE LASSA :

LE TOGO DOIT-IL CRAINDRE UNE CONTAMINATION ?

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) estime que chaque année, 300 000 à 500 000 infections au virus de Lassa surviennent en Afrique de l'Ouest dont 5000 décès. Le dernier pays où sévit ce virus est le Bénin, pays limitrophe du Togo. Aucun vaccin n'est encore disponible pour se protéger de la maladie et d'après les sources officielles béninoises, la maladie a déjà fait une vingtaine de décès en moins d'un mois.

Après la crise sanitaire causée par le virus hémorragique Ebola en 2015, la sous-région ouest-africaine va-t-elle encore faire face à une contamination virale à mortalité de masse due à un autre virus? Rien n'est certain... dans les deux sens. Mais, la maladie est déjà présente dans cinq pays de cette zone d'Afrique. Il s'agit du Mali, de la Guinée, de la Sierra Leone, du Libéria et du Bénin. Bien qu'aucun cas n'ait été signalé en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Togo, ces pays pourraient potentiellement être également touchés par le virus, si l'on se fie à la géographie, notamment aux trafics frontaliers. Ainsi, des mesures commencent par être prises par chacun de ces pays pour y faire face, en cas de propagation de la maladie. Au Bénin, 298 personnes seraient isolées et placées sous surveillance sanitaire. On dénombre une vingtaine de décès à la date du 08 février. Au Nigeria, 99 cas de fièvre Lassa ont été répertoriés depuis le mois de novembre 2015. Avec 40 décès selon le décompte officiel.

De quoi s'agit-il ?

La fièvre de Lassa est une fièvre hémorragique virale aiguë d'une durée d'une à quatre semaines. Elle est une zoonose, ce qui veut dire que l'homme peut être contaminé au contact des animaux infectés. L'hôte du virus reste un rongeur du genre *Mastomys*, communément appelé «rat à mamelles multiples». L'infection ne le rend pas malade, mais il excrète le virus dans ses urines et ses excréments. Le contact avec les articles ménagers ou aliments contaminés par l'urine ou les excréments de ces rongeurs infectés rend l'homme malade. Un grand nombre de ces rongeurs vivent à proximité, voire à l'intérieur des habitations. Les contacts entre l'homme et l'animal infecté sont donc très fréquents et plus encore dans les zones rurales. C'est ainsi que la première infection déclarée au Nigeria avait eu lieu dans un petit village au Nord du pays. Scénario identique pour le Bénin. Cependant, la contamination interhumaine est aussi possible. Le virus peut se transmettre

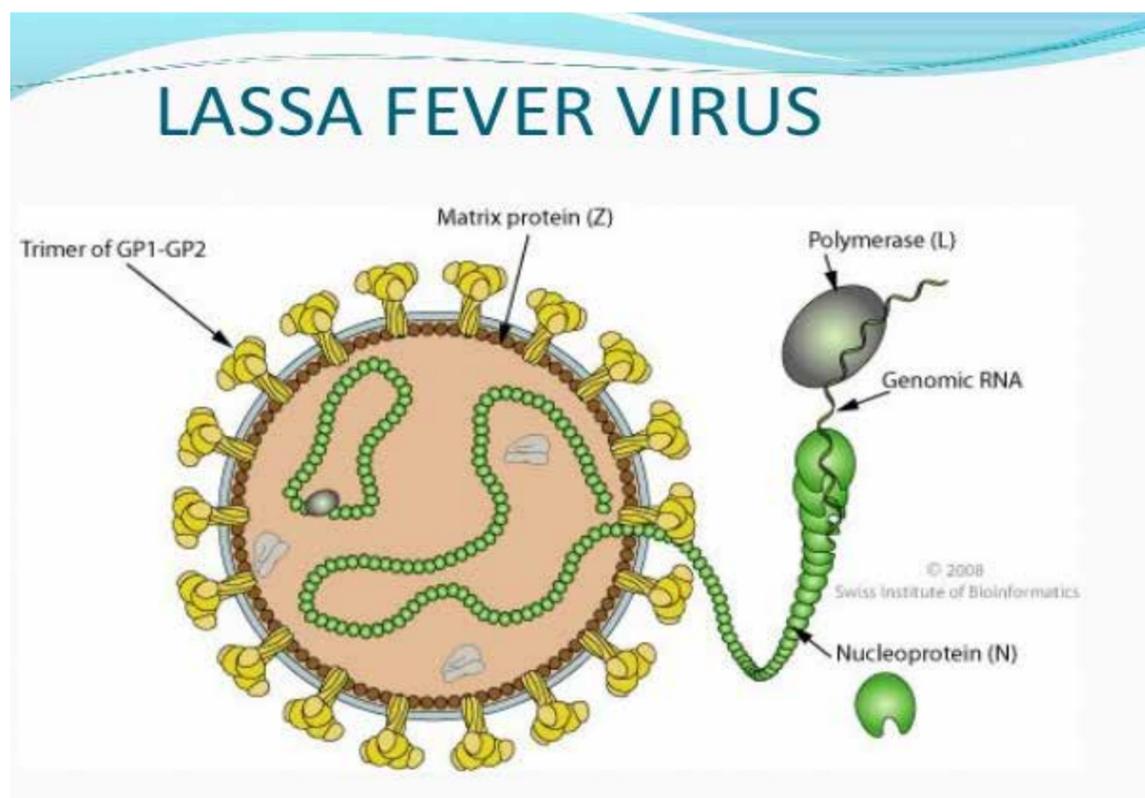
d'homme à homme par voie sexuelle, par contact direct avec le sang, l'urine, les excréments ou toutes autres sécrétions organiques d'une personne contaminée. Au sein des centres de santé, la transmission peut se faire par des matériels médicaux piquants.

Manifestations...

Environ 80% des personnes contaminées par le virus de Lassa n'ont pas de symptômes, selon l'OMS. Une infection sur cinq entraîne une atteinte sévère de plusieurs organes comme le foie, la rate et les reins. La maladie se développe dans un délai de six à vingt jours après l'infection. En effet, les symptômes de la maladie sont difficiles à différencier de ceux du virus Ebola ou encore de la fièvre typhoïde et de la fièvre jaune. Fièvre, vomissements, nausées, douleurs abdominales, céphalées, myalgies, arthralgies, asthénie, sont les signes annonciateurs. Dans les cas sévères, les symptômes s'accroissent, avec l'apparition d'œdèmes, de signes hémorragiques, d'épanchements péricardiques et pleuraux, et plus rarement d'encéphalites. La fièvre de Lassa rend plus vulnérable la femme enceinte, conduisant fréquemment au décès de la mère et du fœtus. Des séquelles sont possibles chez les survivants. Chez les patients qui survivent à l'infection, la fièvre disparaît environ 10 jours après le début des symptômes, mais une grande fatigue, malaise et vertiges peuvent persister plusieurs semaines. Un tiers de ces patients présentent de graves séquelles : surdité uni ou bilatérale, temporaire ou définitive, et myocardite.

Traitement et prévention

Des soins précoces, axés sur la réhydratation et le traitement symptomatique, améliorent les chances de survie à ce virus. Toutefois, il n'existe à ce jour qu'une seule molécule ayant montré une efficacité contre le virus. Il s'agit de la 'Ribavirine', un antiviral. Ce traitement n'est efficace qu'en étant administré très tôt après infection. Mal-



heureusement, les signes cliniques du début de la maladie sont similaires à ceux observés pour d'autres pathologies, comme le paludisme, très fréquentes dans ces zones du globe. L'implication du virus de Lassa n'est donc souvent envisagée que très tardivement dans les rares cas où elle est disponible sur le terrain. Ainsi, la prévention de la fièvre Lassa reste le moyen le plus sûr.

En guise de prévention anti-infectieuse, il est conseillé une bonne hygiène au sein des habitations. « Protéger les denrées alimentaires, éliminer les ordures hors des habitations, donner accès aux chats, sont quelques

unes des mesures que doivent appliquer les populations ».

Pour le personnel médical, des précautions d'usage doivent être prises dans la prise en charge des patients, quelque soit le diagnostic présumé. Ces précautions comprennent les règles de base en matière d'hygiène des mains, l'hygiène respiratoire, le port d'un équipement de protection. Mais, les agents de santé qui s'occupent de cas présumés ou confirmés de fièvre de Lassa doivent prendre des mesures supplémentaires de lutte anti-infectieuse pour éviter tout contact avec le sang ou les liquides biologiques du patient et avec les surfaces ou les maté-

riaux contaminés comme les vêtements et le linge de lit. Lors des contacts proches avec les malades, ils doivent porter une protection du visage, une blouse propre non stérile à manches longues et des gants. Les agents de santé qui découvrent un cas suspect doivent immédiatement prendre contact avec les experts locaux ou nationaux pour demander conseil et organiser les tests de laboratoire.

Par ailleurs, le ministère de la santé du Togo promet des campagnes de sensibilisation et des formations à l'endroit du personnel soignant, dans les prochains jours.

LE FAIEJ OFFRE DES SESSIONS DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉ À DES JEUNES ENTREPRENEURS

(Suite de la page 11)

chair dans deux semaines donne 2,5kg. Donc leurs besoins alimentaires changent.

A la suite de cette première vague de formation réussie, le FAIEJ entend envoyer une nouvelle vague de 100 jeunes entrepreneurs- en raison de 50 pour les régions septentrionales et 50 pour les régions méridionales-dans ce Centre.

C'est la raison pour laquelle la directrice du FAIEJ, Mme Sahoudou Gbadamassi-Mivedor a effectué une visite sur les installations dudit centre.

Pour le Prof Tona Kokou, le CERSA dispose des capacités pour

accueillir la centaine de jeunes apprenants avec des formations itinérantes. Il a loué aussi ce partenariat performant entre son Centre et le FAIEJ.

Pour la directrice du FAIEJ, Mme Gbadamassi, les jeunes qui s'inscrivent au Fond ont pour la plupart quelques notions dans les domaines qu'ils choisissent.

Ces jeunes, bien que très motivés et déterminés dans leurs choix n'ont pas souvent la chance de bénéficier d'une formation complète qui puisse les outiller suffisamment. Il y a donc lieu d'enrichir leurs connaissances

en mettant à leur disposition l'expertise nécessaire et le cadre d'apprentissage pour les accompagner à une meilleure maîtrise de leurs activités.

Financé par la Banque mondiale, le CERSA qui est spécialisé dans la filière avicole, forme dans trois domaines (formation des techniciens avicoles, formation des masters et doctorat).

Le FAIEJ accompagnera non seulement les jeunes sur le volet technique de création d'entreprise et de la qualification métier, mais aussi sur l'appui financier.

COOPÉRATION :

Albert AGBEKO

L'UNFPA OFFRE DU MATÉRIEL MÉDICO-TECHNIQUES AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

La coopération entre le Togo et le Fonds des nations unies pour la population (UNFPA) se renforce davantage. Le Togo a bénéficié ce 11 Février 2016 d'une remise de matériels médico-techniques de la part de l'institution en charge des questions de population. Le matériel destiné au Ministère de la Santé et de la protection civile a été remis par le Représentant résident de l'UNFPA au Togo M. Vincent Epié.

En tout 65 tables gynécologiques, 25 tables d'accouchement, et 50 lits standard d'hôpitaux, 30 aspirateurs chirurgicaux, 10 aspirateurs électriques pour nouveau-nés, 13 échographes avec imprimantes, 50 hystéromètres, 10 autoclaves et tambours pour la stérilisation du matériel de travail, 10 réfrigérateur pour aider à la conservation des produits vitaux tel l'ocytocine, 30 ordinateurs portables équipés de clés de connexion pour la gestion de l'information sanitaire au niveau des districts ont été offerts au ministère de la Santé.

D'une valeur globale de 261 millions de Francs CFA, ce lot de matériels et équipements vise à combler une partie des besoins évalués sur les sites des soins obstétricaux et néonataux d'urgence (SONU). Il permettra également aux prestataires des sites bénéficiaires, de travailler dans de meilleures conditions en vue d'améliorer la

qualité des prestations offertes.

Remettant symboliquement le don au représentant du Ministère de la santé, M. Epié Vincent a déclaré que ce « don aidera un tant soit peu le Togo à relever les défis liés à l'amélioration de la santé maternelle et néo natale ». il a indiqué que son institution restera mobilisée aux côtés du gouvernement togolais pour renforcer la disponibilité des services de santé maternelle néonatale de qualité au profit des populations.

« Notre souci en incluant des échographes avec imprimantes dans le lot d'équipements, est de voir ce type de service indispensable au bon suivi de la grossesse, se démocratiser de plus en plus et être à la portée des populations les plus vulnérables », a indiqué le Représentant de l'UNFPA au Togo.

Pour finir, il a exhorté les prestataires à mettre effectivement ces

équipements au service des populations.

Dr Dogbé Sika, représentant son ministre de tutelle au cours de cette cérémonie, a estimé que ce don vient combler les insuffisances relevées par l'Evaluation des besoins en SONU menée en 2012 avec l'appui technique et financier des partenaires dont l'UNFPA.

Il a rassuré quant à la gestion efficiente qui sera faite de ces ressources qui contribueront à la performance des structures de santé. Il a invité par la même occasion les unités bénéficiaires à faire un bon usage de ces matériels et équipements dans ce contexte de rareté de ressources.

Partenariat renouvelé

L'UNFPA est le principal partenaire du Togo en matière de la population. Pour les quatre dernières années, elle a appuyé le gouvernement dans la mise en place des bases normatives pour l'amélioration de la qualité des SONU. Une cartographie des sites SONU potentiels a été réalisée avec des documents de référence pour la réhabilitation et l'équipement des



M. Epié remettant symboliquement un équipement au Dr Dogbé Sika

sites SONU. L'UNFPA a également contribué à la disponibilité des ressources humaines de qualité en appuyant la formation de 119 prestataires des maternités des sites SONU dans les fonctions essentielles déficitaires avec dotation en kits d'aspiration manuelle intra-utérine (AMIU) et de ventouse. Tout ceci vise à assurer l'amélioration de la santé maternelle et néo natale dans le pays.

La mortalité maternelle et néonatale demeure une préoccupation majeure pour les pays en développement. Au Togo, en 2013, le ratio de décès maternels était de 401 pour 100 000 naissances vivantes. Les Objectifs du développement durable (ODD) prévoient une réduction de la mortalité maternelle à moins de 70 décès pour 100 000 naissances vivantes à l'horizon 2030.

LE PROGRAMME MILLENIUM CHALLENGE ACCOUNT (MCA) EXPLIQUÉ AUX MÉDIAS TOGOLAIS

Essénam KAGLAN

La cellule MCA-Togo a organisé une séance d'information et de formation à l'endroit des hommes de média le 02 février. L'objectif est de permettre aux journalistes de se familiariser avec les termes techniques du programme Millennium Challenge Account (MCA), le processus d'admission des pays et les bénéfices que tirent les pays sélectionnés.

Le Millennium Challenge Corporation (MCC) est une initiative de l'Administration américaine qui consiste en un partenariat avec les pays qui ont réalisé une certaine performance dans les trois domaines suivants : la bonne gouvernance dans la gestion des affaires publiques, la création d'un environnement favorable à l'initiative privée et l'engagement de l'Etat à faire des investissements conséquents dans le secteur social.

L'engagement au plus haut niveau de l'Etat, auquel s'ajoute celui des partenaires et acteurs au développement dans la mise en œuvre des réformes stratégiques ont permis au Togo d'être sélectionné le

16 décembre 2015 par le conseil d'Administration du Millennium Challenge Corporation (MCC) pour bénéficier du Programme Seuil (Threshold). Toutefois, le gouvernement entend maintenir le cap pour une éligibilité rapide au programme compact.

Concrètement le Togo qui a déjà rempli 10 des 20 critères exigés par le Millennium Challenge Corporation (MCC) pour l'éligibilité, bénéficie en 2016 du programme appelé de seuil (Threshold) qui lui permet d'obtenir d'importantes aides financières.

Pour favoriser l'éligibilité du Togo au MCA, d'importantes initiatives ont été prises par le



Table d'honneur

gouvernement togolais, au rang desquelles la mise en place par décret d'un cadre institutionnel et des comités sectoriels chargés du suivi des indicateurs, l'élaboration d'un plan d'action récapitulative des réformes en lien avec

les indicateurs, l'organisation d'ateliers d'informations/formations à l'endroit des différents acteurs notamment la société civile, le secteur privé, l'Assemblée

nationale et les médias. Ces derniers ont été outillés par la cellule MCA-Togo sur les indicateurs et critères d'éligibilité afin de mieux jouer leur rôle dans le processus.

FTF : LE COLONEL AKPOVY POUR UN NOUVEL ELAN

Augustin NOUKAFOU

Le Colonel Guy Kossi AKPOVY est depuis le 13 février dernier le nouveau président de la Fédération Togolaise de Football (FTF). L'ancien directeur général de la Gendarmerie nationale a été élu pour un mandat de quatre (4) ans. L'élection de ce nouveau bureau intervient après plusieurs années de crises répétitives.

Les quarante-sept (47) délégués ayant droit de vote et présents à l'assemblée générale élective de la FTF, ont choisi samedi dernier la liste Nouvel Elan pour présider aux destinées du football togolais les quatre (4) prochaines années. Conduite par le Colonel Guy AKPOVY, elle a obtenu 25 voix, devançant celles dénommées Ensemble pour la Reconstruction de Germain WONA seize (16) voix et de Gerson DOBOU six (6).

« J'ai la ferme conviction que nous venons de mettre fin aux crises incessantes et aux querelles qui avaient plongé inutilement notre sport roi dans une déliquescence totale » a déclaré le Colonel AKPOVY, quelques instants après son élection. Pour lui, tout est prioritaire. Il entend « procéder à des soins d'urgence sur le plan sportif et administratif à un football togolais malade. » Il a annoncé la reprise prochaine des championnats de D1, D2 et D3 probablement au mois de mai et indiqué avoir appelé des cadres des Eperviers : « j'ai déjà eu des contacts avec Shéyi ADEBAYOR

et Alaixys ROMAO. Je vais continuer avec les autres joueurs pour voir ce qu'il y a lieu de faire au niveau international. Et nous allons bien sûr avoir des discussions avec le sélectionneur et l'ensemble du staff technique ».

« La voie de la sagesse l'a emporté et notre sport roi, le football togolais vient de gagner sa finale », a déclaré pour sa part le ministre des Sports, Guy LORENZO, quelques minutes après le scrutin. « Nous attendons de vous un véritable plan Marshall qui permette au football togolais de se relever », a-t-il lancé aux membres du nouveau bureau avant de promettre le soutien du gouvernement.

Comme pour confirmer le début d'une nouvelle ère et en écho à la voie de la sagesse relevée par monsieur LORENZO, l'un des candidats malheureux, Gerson DOBOU a tenu à féliciter les vainqueurs et leur souhaité bon vent. « Il faut que notre football sorte des sentiers battus. Le chantier qui attend le nouveau bureau est certes vaste mais les ouvriers sont prêts et rompus à la tâche. Ils n'aspirent pas

au repos » a-t-il affirmé. Avant d'ajouter : « c'est ensemble que nous nous mettrons sur le chantier de redressement de ce football que nous aimons tant ». Et de conclure : « Une fois ces élections terminées, il n'y a plus de liste la Solution. Le football devient UN autour du bureau exécutif élu ».

FIN DES CRISES ?

L'élection de ce nouveau bureau exécutif met fin à la mission du quatrième comité de normalisation mis en place par la FIFA depuis 2006. En effet, depuis sa première qualification à la Coupe du monde en Allemagne, le football togolais traverse d'incessantes crises. Une situation qui paralyse les activités sportives au plan national et influence le parcours de l'équipe nationale dans les différentes compétitions.

L'instance internationale du football avait entrepris la redynamisation du sport roi au Togo, en bonne entente avec le gouvernement. Un comité de normalisation avait été alors mis en place le 19 décembre 2014 après dissolution de la Fédération. Dirigé par Antoine FOLLY, il avait pour mission de revisiter les statuts et d'organiser de nouvelles élections avant le 30 novembre 2015. Au vu du non res-



Col. Guy AKPOVY

pect des échéances et surtout après l'échec du congrès extraordinaire de novembre, le ministre en charge des Sports avait décidé de mettre fin à son mandat, alors que celui-ci sollicitait une prorogation jusqu'au 31 décembre. Dans la foulée, la FIFA a annoncé la création d'un nouveau comité de normalisation, avec à sa tête Horacio FREITAS et une feuille de route à tenir en trois (3) mois. Celui-ci a donc réussi le pari en organisant des élections.

Les défis du nouveau bureau seront d'abord de remettre de la cohésion dans la maison football, trop longtemps divisée à cause de problème

d'égos. Il lui faudra ensuite faire adopter les textes d'application du nouveau statut de la FTF, organiser les compétitions au plan national et réorganiser les différentes équipes nationales

Le temps presse : les éliminatoires de la CAN Gabon 2017 sont déjà à nos portes. Le Togo joue, en effet, en mars prochain une double confrontation contre la Tunisie. Le public sportif attend beaucoup du Colonel AKPOVY : mettre nos Eperviers dans les meilleures conditions. Chose devenue rare depuis plusieurs années.



REPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTÈRE DES POSTES ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Modification des dates clés du concours « AppsTogo »

Lomé, le 3 février 2016- le ministère des postes et de l'économie numérique a lancé le 1er septembre 2015, à l'attention des jeunes développeurs Togolais, la première édition du concours « AppsTogo » récompensant les meilleures applications innovantes et utiles présentées par les candidats.

La première étape du concours, l'inscription a été clôturée le 15 novembre 2015 avec un nombre total de 91 groupes inscrits.

Le ministère des postes et de l'économie numérique vous informe de la prolongation des dates antérieurement retenues pour le dépôt des dossiers de candidature et pour le dépôt des applications. Les nouvelles dates sont les suivantes :

- Du 16 novembre 2015 au 20 février 2016 : dépôt de dossiers de candidature (comprenant : la démarche personnelle des candidats, les spécifications techniques nécessaires pour l'hébergement de leur application et la vidéo de présentation de leur application) ;
- Du 20 janvier 2016 au 29 février 2016 : dépôt des applications (sur la plateforme virtuelle mise à la disposition des candidats)

Pour rappel, la cérémonie de remise des prix est prévue pour le mardi 17 mai 2016, à l'occasion de la journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information.

Enfin, après concertation avec les développeurs, il a été retenu que les codes sources des applications proposées par les candidats ne seront pas examinés dans le cadre du processus de sélection.

Les détails des conditions de participation sont disponibles sur le site :

[Http : //appstogo.gouv.tg/condition-de-participation /](http://appstogo.gouv.tg/condition-de-participation/)

Réseaux sociaux : AppsTogo(facebook) ; @_AppsTogo(Twitter)

Contact presse : info@appstogo.gouv.tg

PORTRAIT :

KOLLINS ; ARTISTE, COMPOSITEUR ET ARRANGEUR

Nourri par des sonorités chaleureuses du gospel, Kollins est devenu l'un des artistes les plus influents de la musique afro-urbaine togolaise grâce à sa voix unique, haute et sensuelle, et son indéniable charisme personnel.

Il est jeune, élégant, beau, et a un timbre de voix unique. Né à Lomé du couple Yao et Devé AGEGEE, le jeune artiste originaire de la ville de Noépé, affectueusement appelé par ses proches Kokovi, a été initié très tôt à la musique entre 1996-1997. A l'époque, il suivait sa maman qui se rendait aux répétitions de la chorale de l'église. Assis dans un coin, Kokovi fredonnait aussi les chansons que répétait la chorale.

Après son BAC série G3 obtenu en 2009, le jeune Kollins, à cause de certaines difficultés, n'a pas pu poursuivre les études supérieures mais s'est plutôt adonné à sa passion, la musique en tant qu'arrangeur.

« J'ai commencé avec l'ordinateur portable et dans le salon de mon meilleur ami et frère Smalto avec le logiciel Fruityloops », explique-t-il. S'en suit son passage dans le studio de Gino, celui de Akhouse Communication, du collectif SB One pour terminer sa course dans son propre studio aujourd'hui « No Be For Mouth » où il manipule avec dextérité les boutons.

Jetant un regard sur l'univers musical togolais, Kollins dénonce le comportement de certains animateurs, promoteurs culturels qui, selon lui, sont très corrompus. L'artiste dénonce le

fait que ces derniers aiment que les artistes leur fassent « la courbette » ou encore leur « graissent la patte » avant qu'ils ne veuillent les aider : « Nous sommes tous des Togolais et l'on ne doit pas attendre quelque chose de l'artiste avant de l'aider à propulser sa carrière », dit-il. « Parfois lors des soirées ou des événements, il y a des animateurs ou promoteurs culturels qui restent dans leur coin et se disent si l'artiste-là ne vient pas me saluer je ne jouerai plus sa musique ou je ferai plus sa promotion pour ainsi obliger l'artiste à courir derrière eux », déplore-t-il.

Le dé clic

Reprenant les paroles d'une chanson dont il venait de composer pour un ami, Kollins est repéré par l'ingénieur de son studio. Khelly du groupe Front West lui fait la proposition de se joindre à son ami pour un duo. « J'ai commencé par-là, et je ne savais pas que devrais faire carrière », explique celui qui fait partie des meilleurs voix aujourd'hui de la musique afro-urbaine au Togo.

« Je ne traîne pas beaucoup avec les autres artistes car notre milieu est très dangereux et je ne me fais pas de nouveaux amis », explique Kollins parlant de ses rela-

tions avec ses confrères.

Toutefois il rassure qu'il n'a pas de soucis particulier avec un artiste. Pour Martial promoteur culturel, l'artiste est toujours refermé sur lui-même : « Il est trop réservé et il faut parfois vraiment le bousculer pour qu'il sorte de sa coquille mais cela n'empêche pas qu'il soit un bon artiste-arrangeur. »

Le quotidien de l'artiste est rythmé par les activités autour de la musique. Trois à quatre heures pour le studio. Le reste de la journée est réservé à d'autres business. En fin de journée, Kollins fait du sport pur se maintenir en forme.

L'artiste et la religion

Très pieux et porté sur la religion, Kollins ne cesse de clamer haut et fort et avec toute la fierté possible « J'adore Dieu, j'aime Dieu et je pense que c'est seulement lui qu'il faut suivre ». L'artiste envisage même de faire carrière rien qu'en gospel dans les années à venir : « Je dis toujours aux gens que je vais arrêter de faire les musiques du monde et je vais me lancer à fond dans le gospel. C'est dans ça je me vois dans l'avenir », confie-t-il.

Le message qu'il livre à ses fans surtout aux jeunes qui aiment sa musique est de suivre Dieu car pour lui en tant que jeune, on a tendance à courir après des choses éphémères en laissant de côté les plus importantes.



De ce fait il est important pour lui de ne pas « oublier d'où on vient »

affirme-t-il.

Jeff Attiogbe

Smalto, son meilleur ami le décrit comme un jeune ayant du potentiel et un don pour la musique. « Ce que j'aime chez lui, c'est comment il adore Dieu. C'est rare de voir des artistes avec cette foi. Pour lui c'est d'abord Dieu et ensuite vient la musique »

Kollins estime que le plus important pour être un bon arrangeur c'est d'abord l'amour de la chose musicale. De fait, Kollins a réalisé l'arrangement de plusieurs artistes à l'instar de Papou, Willy Baby, Toussaint et même le groupe Magic System à qui il a composé le morceau « ma mélodie », titre numéro 8 sur leur nouvel album. Il aime écouter les chansons des autres artistes comme Toofan, Mic Flames, Willy Baby, Chris Brown, Wizkid. Des collaborations, il en a fait beaucoup aussi bien avec des nationaux comme Toofan, Sikavi Laress qu'avec des artistes étrangers comme Daimant Noir du Bénin, Korede Bello du Nigéria et Dj Arafat de la Côte d'Ivoire.

Pour ce qui est de la musique togolaise, il trouve qu'il y a une nette amélioration. « Je pense que la musique togolaise a assez évolué vu qu'on trouve aujourd'hui des gens qui font des trucs intéressants en matière de qualité du texte, de l'instrumental et surtout de la vidéo »

La rencontre avec Jeff Attiogbe qui est aujourd'hui non seulement son réalisateur et producteur mais aussi « un grand frère » pour l'artiste, s'est faite en 2011. Ayant écouté un de ses morceaux sur un site internet faisant la promotion de la musique togolaise, Jeff Attiogbe, personnalité connue dans le monde de la musique, a été séduit par le travail de Kollins et lors du séjour des Toofan aux USA il a tenté de recueillir des informations sur lui auprès d'eux. Les Toofan lui ont fait écouter d'autres titres de Kollins et finalement le contact a été établi par l'intermédiaire de Richou Kingston, son manager.

Cette collaboration offre de nouvelles perspectives de carrière à Kollins. L'artiste ne dispose pas encore d'album à son actif sauf bien sur celui réalisé en collaboration avec le collectif SBOne. Depuis sa rencontre avec Jeff, il compte à son actif six singles : Withyou, Shake it, Luna, Together forever, OMG et Kpangogo.

Il promet le lancement dans les prochains jours d'un nouveau single titré « Atalawoe » et au plus tard fin avril un tout premier album. Que de promesses pour les fans...

A partir du 1^{er} janvier 2016

EXIGEZ LA QUITTANCE SÉCURISÉE POUR PLUS DE TRANSPARENCE DANS LA COLLECTE MANUELLE DES RECETTES DE L'ÉTAT



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



Entreprise régie par la loi n° 17-99 portant code des assurances.

Vous assurer, c'est vous protéger.

Nos assurés, particuliers et entreprises, se trouvent souvent confrontés à des situations difficiles pour lesquelles ils ont besoin d'une protection personnalisée. Par notre anticipation, notre accompagnement et nos conseils en prévention nous leur permettons de vivre sereinement leurs expériences et d'avancer librement.

 SAHAMASSURANCE
www.sahamassurance.tg



SAHAM
Assurance | Togo
Avancez librement